

AUTOMNE 2015
PRIX : 4,95 \$

Clivage : Le divorce chez
les couples d'âge mûr PAGE 21

Berlin, vu de jour PAGE 25

Courtes journées,
longues marches PAGE 34



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

SAGE

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

DOSSIER « ÉLECTION »

ÉCLATEMENT :

Une campagne permanente qui modifie
la scène politique canadienne PAGE 8

SUR LE TERRAIN :

Les cinq circonscriptions à suivre PAGE 12



Assurance habitation et automobile

SAISIR TOUTES LES OCCASIONS QUI S'OFFRENT À VOUS

Sur la route ou à la maison, bénéficiez des avantages offerts par Johnson. Les occasions sont infinies.

Johnson Inc. vous offre une gamme complète de produits et de services de pointe en matière d'assurance habitation et automobile pour que vous puissiez bénéficier de la protection dont vous avez besoin.

- > Tarifs spéciaux pour les membres d'une association professionnelle
- > Avantages complémentaires pour les titulaires d'une police d'assurance habitation âgés de 50 ans ou plus
- > Réalisez des économies supplémentaires lorsque vous combinez l'assurance habitation et l'assurance automobile*
- > Obtenez un rabais de 5 % sur l'assurance habitation lorsque vous avez souscrit à l'assurance voyage MEDOC^{MD**}

TARIFS SPÉCIAUX
POUR LES MEMBRES
D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

JOHNSON
ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au www.johnson.ca/retraitesfederaux ou

composez le
1-855-516-5606

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en assurance. Les polices d'assurance habitation et d'assurance automobile sont produites principalement par Unifund, compagnie d'assurance (« Unifund »). Johnson et Unifund sont des sociétés de propriété commune. L'assurance automobile n'est pas offerte en C.-B., en SK ni au MB. Un régime différent s'applique au Québec. * Les rabais d'assurance habitation et automobile ne sont offerts que pour les polices émises par Unifund. Des critères d'admissibilité, restrictions et exclusions pourraient s'appliquer et (ou) varier selon la province ou le territoire. **MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. Les assurances MEDOC^{MD} sont souscrites par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et gérées par Johnson. Johnson et la RSA sont des sociétés de propriété commune. L'assistance voyage est fournie par Global Excel Management Inc.



Au revoir, tout le monde. CE FUT UN HONNEUR.

Je m'en souviens comme si c'était hier.

C'était en 1996, une année entière après ma retraite. Ma femme et moi avons été invités à une réunion de notre section locale de l'ANRF. Nouvellement arrivés dans la région, nous avions hâte de faire de nouvelles connaissances et voulions en savoir plus sur l'Association.

La soirée fut agréable. Et, quelques mois plus tard, nous avons été invités à une autre réunion, durant laquelle le président de la section annonça que la section avait besoin de bénévoles ayant de l'expérience en informatique. Un coup de coude soudain dans les côtes me surprit. C'était ma femme, qui m'encourageait à me présenter. Ma première réaction fut de résister (sûrement, j'aurais moins de temps pour le golf). Mais les coups de coude devinrent insistants et j'ai fini par accepter d'envisager au moins la chose.

Il y a 18 ans de cela. Au fil du temps, j'ai éprouvé de plus en plus de passion et d'enthousiasme pour l'Association. Ma conviction à l'égard de notre mission et de notre vision a augmenté et évolué.

Notre mission et notre vision sont devenues plus inclusives, mais nous continuons d'attacher de l'importance à notre *raison d'être*. Nous avons reconnu le bien-fondé de défendre la sécurité de la retraite pour tous les Canadiens, la sécurité des soins de santé, et des questions concernant les anciens combattants et les aînés. Lorsque nous œuvrons à améliorer ces enjeux, tout le monde y gagne. Mais nous n'avons pas perdu de vue la constante la plus importante de cette Association : son but premier de protéger les pensions et les prestations de nos membres.

Nous nous sommes adaptés à l'ère numérique et suivons le rythme rapide de l'évolution de la démographie. Le magazine *Sage*, un nouveau cadre de gouvernance, de nouvelles cartes de membres, la possibilité de payer les cotisations en ligne et, bientôt, un nouveau site Web qui servira de portail à nos membres, ne sont que quelques-uns des ambitieux projets fort réussis que le

personnel du Bureau national a menés, soutenus ou mis en œuvre au nom de nos membres.

Nous traversons une période passionnante, mais elle n'est pas exempte de défis. Nos démarches de défense des intérêts sont constantes. Leurs buts à long terme peuvent être difficiles à garder dans la mire. Et il est devenu de plus en plus difficile d'attirer de nouveaux bénévoles – notre plus grande force –, pour s'acquitter du travail important et gratifiant que nous réalisons pour la défense des intérêts.

J'en suis venu à comprendre que le moment de renouveler le leadership est venu. J'espère que les dirigeants de demain continueront de faire progresser l'Association avec de nouvelles idées, pour donner une voix puissante et de plus en plus pertinente aux retraités fédéraux.

Même s'il me reste une année de mandat, j'estime qu'il est temps pour moi de passer à autre chose.

Servir les membres, dont le nombre a plus que doublé depuis ma propre adhésion, ut pour moi un insigne honneur. Je chérirai mes années passées au service de cette organisation, de même que chaque membre au nom duquel j'ai travaillé, chaque amitié qui s'est épanouie avec des bénévoles et des membres.

J'ai une reconnaissance des plus profondes envers la DG Sylvia Ceacero et son personnel dévoué. Ces personnes dévouées travaillent inlassablement en notre nom. Sans elles, nous ne serions pas cette association puissante et progressiste que nous sommes aujourd'hui.

Je quitte mes responsabilités d'administrateur de l'Association avec des sentiments partagés. Être à votre service a constitué un privilège et je pars en gardant l'espoir d'avoir joué un rôle modeste dans l'évolution de notre Association durant une période de changements prodigieux.

Cordialement,

GARY OBERG
Ancien président
Association nationale des retraités fédéraux



Gary Oberg

Sylvia Ceacero

Sylvia Ceacero a démissionné de son poste de directrice générale (DG) de l'Association nationale des retraités fédéraux le 31 juillet 2015.

Nous la remercions de son dévouement et de ses contributions exceptionnelles envers les membres, les partenaires, les bénévoles et les employés de l'Association au cours des dernières six années. Grâce à son labeur déterminé et inlassable, elle est parvenue à bien gérer les nombreuses exigences de notre organisation et a joué un rôle capital dans l'embauche d'une excellente équipe de haute direction. Sous son leadership et sa gestion financière prudente, l'Association a connu une hausse formidable d'adhésions et de revenus qui augurent fort bien pour l'avenir de l'organisation.

Même si Sylvia s'apprête à relever de nouveaux défis, l'Association continuera à bénéficier du bel héritage qu'elle laisse. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

La directrice en poste des Finances et de l'administration, M^{me} Debbie Bernhardt, sera la DG intérimaire, jusqu'à ce que ce poste soit comblé.



SOMMAIRE

- 3 MOT DE GARY OBERG, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION**
- 5 CHER SAGE**
- 8 DIVISER POUR RÉGNER**
Comment la campagne permanente écarte l'idée de la politique « nationale » en ayant des conséquences néfastes sur la façon dont nous nous gouvernons. **SUSAN DELACOURT**
- 12 ÉLECTIONS 2015 : LE MOMENT DE VÉRITÉ**
Oubliez les sondages. Voici les circonscriptions à suivre de très près. **PAUL BARBER**
- 17 LA POLITIQUE DE LA RETRAITE**
Avec le vieillissement de la population, les électeurs s'inquiètent de plus en plus de leur qualité de vie à la retraite. Nous avons parlé à des représentants des grands partis politiques fédéraux, pour savoir comment ils s'attaqueraient à ce problème.
- 21 LA ZONE GRISE DU DIVORCE**
Les couples d'âge mûr divorcent de plus en plus. Que se passe-t-il? **ELIZABETH THOMPSON**
- 25 BERLIN DE JOUR**
Assombrie autrefois par son passé, Berlin s'affiche désormais comme l'une des destinations touristiques phares dans le monde. **ALAN FREEMAN**
- 31 AVIS D'EXPERTS – PHARMACIE**
Qu'est-ce que la douleur?
- 32 LE CODE DE LA ROUTE : IL FAUT UNE ASSURANCE MÊME POUR LES COURTS TRAJETS**
- 33 LE DÉMÉNAGEMENT**
Qu'il s'agisse de l'est ou de l'ouest, surveillez certains pièges fréquents lorsque vous comparez les tarifs de déménagement.
- 34 COURTES JOURNÉES, LONGUES MARCHES**
L'été est terminé, mais ce n'est pas une raison pour être inactif **MIKE BRUCE**
- 35 LES SINGERIES AMOUREUSES**
Lorsqu'il est question d'amour et de sexe, nos gènes pensent beaucoup pour nous. **SUE MCGARVIE**
- 37 AVIS D'EXPERTS – SANTÉ**
Les soins de santé sont de compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral peut-il avoir de l'incidence sur notre système de soins de santé et nos régimes d'assurance avec ses politiques publiques?
- 38 AVIS D'EXPERTS – PENSIONS**
- 39 AVIS D'EXPERTS – VÉTÉRANS**
- 40 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION**
Faisons de l'élection 2015 notre moment.
- 41 LES NOUVELLES DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
- 43 ANNONCES DE SECTIONS**
- 46 AVIS DE DÉCÈS**

SAGE

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITRICE
Sayward Montague
Gestionnaire, Défense des intérêts et communications

RÉDACTEUR EN CHEF
Doug Beazley

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES
John Butterfield

COORDONNATRICES À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION
Karen Ruttan et Angela Johnston

CONSULTANTE EN CRÉATION
Sally Douglas

COLLABORATEURS
Susan Delacourt, Paul Barber, Elizabeth Thompson, Alan Freeman, BJ Siekierski, James Munson, Janice Dickson, Alice Musabende, Mike Bruce, Sue McGarvie

SERVICES DE TRADUCTION
Annie Bourret et Lynda Bolduc

INFOGRAPHIE
Two Blonde Chicks Inc. Design + Marketing Group

IMAGE DE COUVERTURE
Patrick Corrigan

PHOTOGRAPHIE
Matthew Usherwood

IMPRESSION
St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux : 613.745.2559 (sans frais 1.855.304.4700) 1052, boul. Saint-Laurent, Ottawa ON K1K 3B4 sage@fsna.com

Le magazine Sage est publié sous licence. Publication N° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante : Magazine Sage, 17, rue York, bureau 201 Ottawa ON K1N 9J6

Pour toute information publicitaire dans ce magazine, veuillez communiquer avec : Reid Savein : 416.898.9299 | info@searchlings.com

Pour devenir partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux, communiquez avec Sayward Montague, au 613.745.2559

Prix au numéro : 4,95 \$
L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.



CHER SAGE

Continuez à nous écrire, chers membres. Notre adresse :

Association nationale des retraités fédéraux, 1052 boulevard St. Laurent, Ottawa, ON K1K 3B4

Notre courriel : sage@fsna.com

Ayant tout juste lu la lettre faisant part de l'indignation de Ron Seabrook (dans notre numéro d'été), je ne peux m'empêcher d'y répondre.

Qui suis-je? Je suis un ancien conservateur fier, qui était délégué au Congrès du Parti progressiste-conservateur de mai 2003 qui a eu lieu à Toronto. Après avoir assisté à cette terrible réunion au cours de laquelle la bande de M. Harper a détourné l'ancien Parti progressiste-conservateur, je ne pouvais pas demeurer conservateur. Je suis maintenant très favorable au vote stratégique. Le vote stratégique est un moyen de se débarrasser du régime catastrophique de M. Harper.

Les conservateurs du gouvernement Harper détruisent le Canada, y compris la science canadienne et les lacs canadiens et presque tout ce qui était cher aux Canadiens. M. Seabrook n'a pas indiqué clairement s'il est en faveur du conservatisme traditionnel du Canada ou du désastreux programme de M. Harper. Les conservateurs traditionnels, comme je l'avais été, sont susceptibles de mépriser M. Harper et tout ce qu'il défend. Nul doute qu'il y a de nombreux anciens conservateurs qui partagent mon point de vue.

— K. Jean Cottam, Ph. D.

Merci pour l'excellent article portant sur les sujets de l'aide à mourir et les soins palliatifs (une question de mort et de vie). Les personnes qui sont du même avis pourraient également trouver que le livre d'Atul Gawande intitulé *Being Mortal* vaut la peine d'être lu.

Continuez votre bon travail.

Sincèrement,

Baily Seshagiri

La guerre des régimes de retraite

Cher Sage,

Votre article paru dans le numéro d'été de Sage (La guerre des régimes de retraite arrive) aborde la question de la jalousie des pensions et de l'ambition du gouvernement fédéral qui nous demande de tout faire avec moins (sauf les sénateurs et les députés) en obligeant les pensionnés à avoir des régimes de retraite à prestations cibles au lieu des régimes de retraite à prestations déterminées actuels qu'ils ont mérités.

C'est le gouvernement lui-même qui propage des mensonges tels qu'aviser le secteur privé que ces pensions ne sont pas viables.

Je suis surprise que la presse n'ait pas examiné attentivement les faits et rapporté la même chose. Je crois que le fonctionnement actuel des pensions fédérales n'est pas bien connu et quand on dit aux gens que le gouvernement fédéral « a volé » réellement quelque 30 milliards de dollars provenant de la pension de la GRC de mon mari (ainsi que d'autres), ils sont vraiment sidérés.

Peut-être que (l'Association nationale des retraités fédéraux) devrait placer des éditoriaux d'une page complète dans les journaux du Canada dans tout le pays en mettant en perspective exactement ce qui s'est produit. Je crois qu'il est temps de frapper Stephen Harper là où ça fait mal. Sa seule ambition est d'éroder davantage la fonction publique, puis de raconter à tout le monde qu'il a équilibré le budget, malheureusement sur le dos de ces mêmes personnes qui servent notre pays. Il devrait avoir honte, tout comme le reste de ses acolytes du Parti conservateur du Canada.

Continuez votre bon travail pour protéger ceux qui ont travaillé sans relâche dans l'intérêt de ce pays, pour finir par être poussés par le vent, selon les caprices d'un gouvernement obsédé par le résultat net!

— Julie Dunn



DIVISER POUR RÉGNER

Comment la campagne permanente écarte l'idée de la politique « nationale » en ayant des conséquences néfastes sur la façon dont nous nous gouvernons.

SUSAN DELACOURT

Le long de la Transcanadienne, près de la petite ville de Landmark au Manitoba et pas loin à l'extérieur de Winnipeg, un panneau est installé en bordure de la route : « Centre longitudinal du Canada. 96° (degrés) 48' 35 ».

Pour les cartographes, il est assez facile de trouver le plein centre du pays : il suffit de compter les méridiens d'est en ouest et de diviser par deux. Mais la politique est beaucoup plus complexe que la cartographie, et le centre politique du Canada n'a pas de panneau pratique.

Bien que les électeurs canadiens entendent parler énormément de la détresse des classes moyennes dans cette campagne, la lutte électorale en soi n'est livrée nulle part près du milieu de la route, d'un point de vue politique. Dans un climat de campagne dominé par le « micro-ciblage », les publics de niche, la polarisation et le « jeu à la base », nos idées politiques sur le Canada en tant que nation unique et de grande consommation ressemblent de plus en plus à des reliques d'une autre époque.

Autrement dit, nous avons fait du chemin depuis que Pierre Trudeau parlait d'une nation « plus grande que la somme de ses parties », le lieu que Joe Clark décrivait comme une « communauté de communautés ». Les campagnes politiques fédérales au Canada sont menées maintenant par des gens habiles pour percevoir la nation comme une série de petites cibles démographiques, une communauté de ses parties, pour ainsi dire. Et ce qui est vrai pour la campagne l'est, plus ou moins, pour la gouvernance également.

On pourrait trouver un signe du déclin de la politique de masse dans la façon dont les conservateurs de M. Harper ont envisagé les débats électoraux des chefs cette année. En mai, les conservateurs ont annoncé que le premier ministre Stephen Harper ne participerait probablement pas aux débats traditionnels tenus par le consortium de diffusion des principaux réseaux de télévision, choisissant plutôt de participer à une série de débats de moindre envergure.

Un des aspects intéressants de cette décision était le fait que les conservateurs croyaient qu'ils ne paieraient pas un prix politique pour avoir délaissé les diffuseurs de masse. Ce parti a bâti son succès électoral en trouvant des publics cibles dans des régions stratégiques du pays et en formant, pour citer les propos de l'ancien directeur de campagne des conservateurs Tom Flanagan, une « coalition gagnante minimale ».

M. Flanagan, qui a écrit certains des livres les plus instructifs sur la façon dont les conservateurs du gouvernement Harper prennent le pouvoir et le gardent, a été l'un des théoriciens à participer cette année à l'atelier d'une journée de l'Association canadienne de science politique sur ce qu'on appelle la « campagne permanente ». Il s'agit du phénomène des élections qui ne commencent ou ne se terminent jamais vraiment, où les partis ne cessent jamais de s'affronter entre eux et les périodes entre les campagnes électorales officielles ne diffèrent pas vraiment des campagnes elles-mêmes. La campagne permanente accentue les différences entre les partis, en distillant tout en des choix distincts : la gauche contre la droite, les entreprises contre les syndicats... même le bien contre le mal. Cela ne favorise pas généralement la collaboration entre les partis ou les politiciens qui essaient de trouver un terrain d'entente.

Lors de la rencontre de l'ACSP, M. Flanagan a évoqué la manière dont les « indécis » peuvent finir par être mis à l'écart dans la politique canadienne moderne et comment cela pourrait s'avérer désastreux pour le Parti libéral traditionnellement centriste.

M. Flanagan a qualifié cela d'« invasion des marginaux » (ce qui semble un bon nom pour un film de science-fiction, à bien y penser). Cela arrive, dit-il, lorsque la politique est axée sur un sujet comme l'économie, et alors, un conflit gauche-droite prend forme. Lorsque cela se produit, d'affirmer M. Flanagan, « les partis centristes ont tendance à se faire exclure s'ils ont des concurrents aussi bien de gauche que de droite ». M. Flanagan parlait au début de la montée dans les sondages du Nouveau Parti démocratique, ce qui s'est poursuivi tout l'été et a fait que les grands chefs ont parlé des prochaines



Scène tirée du débat électoral de 2011 : le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe et le premier ministre Stephen Harper écoutent le chef du Parti libéral Michael Ignatieff répondre à une question le mercredi 13 avril 2011.

élections comme d'une dure confrontation entre la droite et la gauche, avec les libéraux comme troisièmes joueurs perdants.

Les partis centristes tels que les libéraux s'en tirent bien lorsque l'unité nationale est un enjeu, de déclarer M. Flanagan, parce qu'elle ajoute une dimension nouvelle à la politique polarisée dont un parti centriste peut se servir. « Le règlement de la question de l'unité nationale a vraiment nui au Parti libéral, en obligeant la politique à rentrer dans un moule unidimensionnel », me dit-il dans un courriel.

Alors, cela pourrait ne pas être une simple coïncidence que le Parti libéral ait joué un rôle prépondérant sur le plan politique au XX^e siècle du marketing de masse et qu'il ait moins bien réussi au XXI^e siècle, l'ère du marketing de créneaux très ciblé.

Le chef libéral Justin Trudeau a dit à maintes reprises que bien que le micro-ciblage permettrait de remporter les élections, il ne s'agit pas d'un excellent outil pour le gouvernement. En 2012, avant même de devenir chef, M. Trudeau s'est entretenu avec moi au sujet de mon livre *Shopping For Votes*, et m'a expliqué pourquoi les libéraux ont été loin d'être enthousiastes à l'idée d'adopter le micro-ciblage et la segmentation de l'électorat. Dans son esprit, ce sont là les outils de la politique polarisée.

« Les partis qui sont placés à gauche ou à droite du spectre politique peuvent tirer profit de certaines circonscriptions qui sont engagées davantage dans l'activisme ou la protestation », selon M. Trudeau. « Étant donné que nous n'avons pas ces circonscriptions naturelles, que nous

essayons de plaire à un grand nombre de gens ordinaires, le micro-ciblage ne nous dit tout simplement rien.

Nous nous sommes en quelque sorte imposés comme un parti pour dire la même chose d'un océan à l'autre... et pour essayer de gouverner tous les gens, pas seulement ceux qui ont voté pour nous. »

Les néo-démocrates, de leur côté, croient qu'il est possible de faire les deux. Brad Lavigne et Anne McGrath, les stratèges chevronnés qui dirigent la campagne électorale du NPD, ont passé des années à étudier soigneusement les données démographiques électorales pour trouver les prochaines vagues d'électeurs du NPD. En juillet, le NPD a publié une annonce en ligne qui démolissait les conservateurs, laquelle, selon M. Lavigne, a été communiquée pour viser les circonscriptions de la région du Grand Toronto ainsi que d'autres régions du pays où des recherches du parti ont montré qu'un petit groupe d'électeurs voyaient d'un œil favorable l'idée d'une solution de rechange au conservateurs et aux libéraux.

M^{me} McGrath insiste, toutefois, sur le fait que le message du NPD reste uniforme, que le parti ne dit pas des choses différentes selon le public. « La campagne du NPD véhicule un message fort axé sur un leadership moral et des propositions concrètes pour aider la classe moyenne. Ce message est le même dans l'ensemble des publics et des plateformes », de déclarer M^{me} McGrath dans un courriel, lorsqu'on lui a posé des questions sur le conflit éventuel entre le micro-ciblage et la gouvernance d'une nation. « Le micro-ciblage consiste à trouver de nouvelles façons de parler aux électeurs des enjeux qui sont importants pour eux mais les valeurs, les propositions et le message restent uniformes. »

« Nous devons tous nous habituer aux partis nationaux davantage intéressés à tirer profit des problèmes au lieu de les régler. Il faut nous habituer à une foule de politiques inexplicables du gouvernement, sauf sa capacité de graisser la patte au solliciteur de fonds. »

Même s'il est vrai que les conservateurs ne semblent pas de grands amateurs des diffuseurs de masse, ils semblent toutefois trouver un élément positif aux réseaux traditionnels : la publicité. Les ondes ont été inondées cet été par des publicités des conservateurs et des autres partis, ce qui illustre le fait que les gens qui ne prêtent pas attention à la politique et qui syntonisent une émission seulement s'il arrive que la politique empiète sur leur émission de télévision préférée décident des élections. Ces « électeurs indécis » sont un marché à créneaux important pour les stratèges politiques qui opèrent un tri parmi les données pour classer la population en partisans, non-partisans et « persuadables ».

Pourtant, le perfectionnement croissant de la technologie de collecte de données jette davantage de sombres perspectives pour les diffuseurs de masse, justement. Aux États-Unis, où de nombreux politiciens canadiens de toutes les allégeances politiques éliminent des outils et des leçons de la campagne depuis des décennies maintenant, on prévoit que Facebook – oui, cet espace où vous affichez des photos de votre famille et de vos animaux de compagnie – deviendra le lieu de référence pour la publicité politique dans un avenir proche.

« Facebook est sur le point, et je suppose que 2016 sera l'année où cela apparaîtra clairement, de remplacer la publicité à la télévision comme étant l'endroit où les élections américaines se jouent et sont remportées », écrivait Ben Smith, rédacteur en chef de *BuzzFeed*, à la fin de 2014.

Pourrions-nous vaincre les É.-U. par rapport à cet objectif? Ici, au Canada, Facebook et le réseau CTV ont déjà conclu un partenariat pour couvrir les élections, et tous les partis politiques ont parlé à Facebook Canada pour

obtenir des conseils concernant les stratégies publicitaires afin de trouver leurs cibles démographiques déterminées.

Pourquoi les partis politiques choisiraient-ils d'utiliser Facebook plutôt que des publicités télédiffusées? L'une des raisons en est le coût. Il est beaucoup moins onéreux de produire une annonce en ligne, au lieu de payer pour la production et la distribution de publicité télédiffusée. Encore plus important, la publicité télédiffusée est un peu comme utiliser un boyau d'incendie pour arroser un jardin — c'est une couverture excessive, alors que tout ce dont vous avez besoin est un arrosoir pour certaines plantes. Les annonces publiées dans les médias sociaux peuvent s'adresser aux publics qu'il vous faut : les mamans et papas des enfants qui jouent au soccer, les résidents urbains d'appartements de copropriété ou les agriculteurs ruraux. En prime, les annonces publiées dans les médias sociaux *redonnent* les informations; les partis peuvent savoir qui lit leurs annonces, qui clique sur le lien « J'aime » sur Facebook ou sur les liens menant aux sites de dons. Dans le langage des professionnels, le public visé par les annonces en ligne est interactif, pas passif. C'est un outil parfait, en d'autres termes, si vous tentez de voir le Canada comme un ensemble de micro-cibles démographiques. C'est également une façon bien pratique de trouver les petits dons qui sont maintenant l'élément vital des activités des partis politiques au Canada, grâce à la valeur d'une décennie de nouvelles limites de financement.

À l'automne 2013, Ken Whyte est resté debout à l'arrière de la salle lors du congrès annuel des conservateurs à Calgary, pour écouter un discours de l'agent de financement principal du parti, le sénateur Irving Gerstein. M. Whyte, un ancien éditorialiste et rédacteur en chef qui a assisté à des dizaines de congrès du parti au cours de sa longue carrière de journaliste, a eu un moment de révélation pendant qu'il écoutait M. Gerstein, particulièrement concernant la façon dont les règles de financement des partis au Canada ont fondamentalement modifié le mode de gouvernance dans ce pays.

Grâce à l'interdiction des dons d'entreprises, M. Whyte écrivait plus tard dans le magazine *Macleans* que les gouvernements et les

partis politiques n'ont plus vraiment besoin de courtiser les grandes entreprises ou même de craindre d'être du mauvais côté de Bay Street. Il a mentionné la guerre que le gouvernement Harper a déclarée aux entreprises de télécommunications qui a incité 150 PDG d'entreprises au Canada à envoyer une plainte officielle plus tôt cette année, fournissant des arguments contre une politique qui serait néfaste pour le commerce. « Harper les a laissées en plan », a écrit M. Whyte, soulignant que le gouvernement a simplement doublé la mise et lancé un site Web et des publicités qui ont diabolisé le secteur des télécommunications. Pourquoi? Parce que les conservateurs en ont profité pour obtenir plus de dons en déclenchant la colère des citoyens à l'égard des tarifs des services sans fil.

« Cent cinquante PDG peuvent gouverner les entreprises canadiennes, mais à 1 200 \$ par tête, elles valent au maximum 180 000 \$ pour Harper », a écrit M. Whyte. « Donc, 150 des principaux plus grands PDG au Canada ont moins d'influence à Ottawa que 150 exaltés conservateurs dans ma circonscription d'Edmonton-Centre. »

M. Whyte a plutôt prédit lamentablement que cela constituerait la nouvelle réalité. « Nous devons tous nous habituer aux partis nationaux davantage intéressés à tirer profit des problèmes au lieu de les régler. Il nous faut désormais nous habituer à une foule de politiques gouvernementales inexplicables, sauf sa capacité graisser la patte du solliciteur de fonds. »

Par ailleurs, ce traitement hostile n'est pas uniquement réservé à Bay Street. C'est également l'idée du gouvernement par consensus de masse.

Que vous soyez ou non en faveur de la subvention que les contribuables versent aux partis politiques — réduite officiellement à zéro plus tôt cette année — vous ne pouvez pas ignorer l'effet que l'élimination de la subvention a eu sur la notion de politique de masse dans ce pays. Tant que les partis récoltaient un dollar ou 75 cents pour chaque suffrage exprimé en leur faveur, ils avaient un fort incitatif financier pour aller chercher un maximum de votes, dans toutes les régions du pays.

LA PRESSE CANADIENNE/Darren Calabrese



Maintenant, toutefois, il est beaucoup plus efficace et plus lucratif pour les partis d'élaborer des politiques et une législation sur les avis et souhaits des gens que M. Whyte appelle les « exaltés ». Il est également plus judicieux maintenant pour les partis de jouer sur leurs bases, en faisant monter les émotions et les dons dans certains secteurs de la population, même s'ils le font au détriment d'autres personnes ou régions.

C'est presque un cliché politique canadien maintenant de déplorer notre manque de vision nationale, d'idées ambitieuses pour les projets pancanadiens. Où est la stratégie nationale pour lutter contre le changement climatique? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir un programme d'assurance-médicaments? Où est la nation qui est plus grande que la somme de ses parties ou, à tout le moins, une communauté de communautés?

La réponse à ces questions pourrait bien résider dans le fait que bien que nos problèmes, de la dégradation de l'environnement à l'inégalité des revenus, gagnent en ampleur et en complexité, notre politique semble diminuer. Dans la quête de victoire et de dons électoraux, au milieu d'une campagne permanente polarisée, pendant et entre les élections, les politiciens canadiens n'ont guère de motifs les encourageant à se placer au centre.

Alors, bien que cette campagne électorale puisse voir beaucoup de politiciens passer par Landmark, au Manitoba, et ses bornes géographiques, ne vous attendez pas à voir des chefs de partis marcher au milieu de la route. Ces jours-ci, c'est la meilleure façon de se faire renverser. ■

ÉLECTIONS 2015

LE MOMENT
DE VÉRITÉ

Oubliez les sondages. Voici les circonscriptions à suivre de très près.

PAUL BARBER

Le printemps dernier, le *Globe and Mail* a envoyé un journaliste dans la circonscription Nova-Centre de Peter MacKay après que le ministre du cabinet a annoncé qu'il se retirait de la politique fédérale.

Les électeurs de la circonscription ont donné au *Globe and Mail* une impression quelque peu déroutante de leurs promesses de vote; bien que nombre d'entre eux aient dit qu'ils admiraient toujours M. MacKay, beaucoup ont affirmé également qu'ils

n'étaient pas enthousiastes au sujet de leur chef – utilisant des termes tels que « contrôlant », « arrogant » et « tyran » pour décrire le premier ministre Stephen Harper.

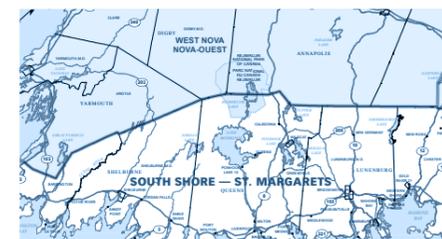
Le problème avec le suivi de la politique fédérale dans un pays aussi vaste et aussi diversifié que le Canada en est un de centre d'intérêt; les élections ont lieu à l'échelle nationale mais elles sont menées sur le terrain, par circonscription. À la mi-juillet, les conservateurs de M. Harper ont vu leur soutien national baisser considérablement, mais pas de façon uniforme, par rapport aux niveaux de 2011, perdant en moyenne environ sept points dans leurs fiefs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta,

14 points au Manitoba et en Saskatchewan, 10 points en Ontario et 15 points dans les Maritimes. (Il y avait eu peu de changements dans le sort des conservateurs au Québec, la province où le parti a vu ses résultats les plus faibles en 2011.)

Les lacunes des conservateurs ont été comblées en partie par une division stricte de l'appui entre les néo-démocrates et les libéraux. Après que la chef néo-démocrate Rachel Notley a remporté les élections provinciales en Alberta au début de mai, le NPD fédéral a affiché une légère avance dans une course à trois. Mais dans une campagne aussi serrée, tout peut arriver — et rapidement. Le parti en troisième

place peut passer à la première place en raison de facteurs qui se jouent au niveau régional. Un parti pourrait être beaucoup plus fort sur le terrain que ce que les sondages indiquent (par exemple) parce qu'il est plus efficace pour mobiliser le vote. Alors, ne vous attendez pas à apprendre beaucoup de choses des sondages nationaux cette fois.

Voici plutôt une poignée de circonscriptions clés à suivre de très près en octobre — des endroits où les résultats reflètent les tendances régionales et peuvent donner des indices sur la personne qui a le plus de chance de déménager au 24, promenade Sussex.



LE CANADA ATLANTIQUE

Les conservateurs ont perdu beaucoup de députés en Nouvelle-Écosse et défendent maintenant des sièges tels que Nova-Centre, South Shore-St. Margaret's et Nova-Ouest avec de nouveaux candidats.

Le Canada atlantique considère depuis longtemps le gouvernement fédéral comme une source essentielle de soutien économique, particulièrement par le biais de l'assurance-emploi. Les coupures drastiques du gouvernement Harper dans les dépenses publiques lui ont nui sur le plan politique dans la région. Les libéraux ont été les principaux bénéficiaires de ce dérapage; en hausse en moyenne de 11 points de pourcentage en 2011, les libéraux pourraient remporter jusqu'à deux tiers des sièges dans la région de l'Atlantique, tandis que les gains récents du NDP laissent présager que le parti a maintenant une excellente chance de maintenir son nombre de sièges et d'en remporter de nouveaux.

Gardez un œil sur **South Shore-St. Margaret's** qui longe la côte sud d'Halifax et comprend Peggy's Cove et Lunenburg. Le député

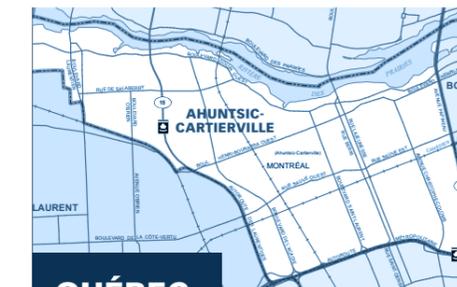
South Shore-
St. Margaret's

- Course à trois
- Principalement une petite ville rurale
- 97 % d'anglophones
- 95 % de non-immigrants
- 7 % d'emploi dans le secteur agricole, de la foresterie et de la pêche

conservateur de longue date Gerald Keddy se retire et cette bataille ressemble à une course à trois. Le remplaçant de M. Keddy, militant du parti de 23 ans, Richard Clarke, affronte le néo-démocrate Alex Godbold, enseignant à l'école secondaire francophone locale, et la candidate libérale Bernadette Jordan, activiste communautaire de longue date.

Selon M. Godbold, les électeurs de la circonscription cherchent des services de garde de meilleure qualité et plus abordables dans les régions rurales. « Les femmes des régions rurales d'une circonscription, et les hommes également, ne s'intéressent pas seulement à l'accès aux services de garde abordables, mais à l'accès à des services de garde simplement, un point c'est tout », a-t-il déclaré.

Les soins de santé et l'infrastructure vieillissante sont des questions importantes pour la candidate libérale Bernadette Jordan, mais le problème majeur demeure l'emploi et le vieillissement de la population : « Dans notre circonscription, nous avons un énorme problème d'exode. Nous perdons nos jeunes ».



QUÉBEC

La vague orange est de retour. À la fin de juillet, le NPD semblait avoir assez de soutien pour reprendre la majorité des sièges qu'il avait détenus en 2011. En même temps, les libéraux de Justin Trudeau avaient réaffirmé leur dominance chez les Anglo-Québécois et parmi les électeurs immigrants de Montréal.

Le Bloc Québécois demeure totalement imprévisible. Gilles Duceppe, de retour à la tête du parti, devrait s'attendre à une lutte chaude pour reprendre les votes du NPD des mains de Tom Mulcair, le chef le plus populaire au Québec.

La circonscription à surveiller ici est **Ahuntsic-Cartierville** dans le centre-nord de Montréal,

où les résultats de 2011 dans les nouvelles limites laissent entrevoir une course à trois serrée. L'ancienne députée bloquiste Maria Mourani qui est devenue néo-démocrate se présente. À la fin de juillet, il semblait probable que la candidate libérale serait Mélanie Joly, qui a terminé étonnamment en deuxième place dans la course à la mairie de Montréal en 2013.

Le remplaçant de M^{me} Mourani comme candidat du Bloc, l'activiste et professeur de cégep Nicolas Bourdon, aura fort à faire pour répéter le succès du Bloc ici, une des quatre circonscriptions remportée par le Bloc en 2011. (M^{me} Mourani a été expulsée du Bloc en raison de son opposition véhémente à la « charte des valeurs » de l'ancien gouvernement péquiste.)

Le Québec est la province où l'insatisfaction à l'égard du gouvernement Harper est la plus

Ahuntsic-Cartierville

- Cible importante des libéraux
- Multiculturel et multilingue
- 40 % d'immigrants, y compris des Arabes, des Italiens, des Espagnols, des Grecs et des Arméniens
- La moitié ont le français comme langue maternelle
- 90 % parlent français, 56 % sont bilingues
- 55 % parlent des langues non officielles



Le chef du NPD Thomas Mulcair annonce la candidature de Maria Mourani, à droite, dans Ahuntsic-Cartierville.

LA PRESSE CANADIENNE/Graham Hughes

forte. Les conservateurs croyaient pouvoir renforcer leur présence ici en exploitant la peur du terrorisme. Le parti a fait une montée dans les sondages dans les régions rurales au Québec et dans la région de Québec à la suite des attentats à Paris en janvier, mais l'appui des conservateurs dans la province s'est affaibli depuis.



ONTARIO

Pour les conservateurs, l'Ontario offre les meilleures possibilités de succès et d'échec. Le parti se porte relativement bien ici. Son problème est qu'il doit répéter l'avance de 19 points qu'il a réalisée en 2011, ce qui a constitué un facteur clé pour remporter un grand nombre de sièges.

L'Ontario a été durement frappé par le ralentissement économique après 2008, alors que la croissance du PIB était en baisse malgré une reprise en 2014 et la faiblesse du dollar. Le secteur manufacturier, particulièrement dans le sud-ouest de l'Ontario, connaît des difficultés. S'étant vendus comme des dirigeants responsables de l'économie, les conservateurs du gouvernement Harper peuvent être contraints d'assumer une partie du blâme pour les revers économiques de l'Ontario – à moins, comme la première ministre Kathleen Wynne a réussi à faire lors des élections provinciales de l'an dernier, qu'ils puissent semer le doute quant aux solutions de rechange.

Attendez-vous à voir un certain chevauchement en Ontario entre les noms des partis fédéraux et provinciaux. Le gouvernement libéral provincial de la première ministre Kathleen Wynne a subi des revers

de popularité sur des questions comme la privatisation du service public d'électricité Hydro One. Si les électeurs de l'Ontario ne sont pas satisfaits de M^{me} Wynne, ils peuvent décider de punir M. Trudeau pour cela.

Les conservateurs du gouvernement Harper ont remporté un certain succès en Ontario en ciblant les immigrants de classe moyenne des banlieues. Le secteur 905 qui entoure Toronto a été essentiel à la performance du parti en 2011 en Ontario; les conservateurs ont balayé les banlieues de Mississauga, de Brampton, de Richmond Hill, d'Aurora, d'Ajax, de Whitby, de Durham et de Pickering en 2011, remportant presque tous les sièges. Les pertes annoncées dans les sondages concernant le gouvernement Harper en Ontario ont été moindres qu'ailleurs – mais il risque de perdre des sièges dans le secteur 905 ainsi que les huit sièges que le parti a obtenus à Toronto.

Un affrontement électoral majeur dans le secteur 905 aura lieu dans la circonscription d'Ajax, où le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Chris Alexander est confronté à un match retour avec Mark Holland, le



Le candidat libéral dans la circonscription d'Ajax, Mark Holland.

Ajax

- Principal champ de bataille des libéraux-conservateurs dans le secteur 905
- Diversifié culturellement, beaucoup de nouveaux immigrants
- Les langues parlées sont l'italien, l'espagnol, le hindi, l'urdu, le persan, le tagalog, le tamil, le singhalais

député libéral à trois reprises qu'il a vaincu en 2011. La bannière du NPD est portée par Stephanie Brown, étudiante en sciences politiques et en philosophie à l'Université de Toronto. M. Holland avait acquis la réputation de membre de l'opposition efficace, ce qui a conduit le *Globe and Mail* à affirmer qu'il avait le « statut de député libéral le plus détesté parmi les conservateurs de Stephen Harper ».

Le statut du cabinet de M. Alexander fait d'Ajax une cible de grande valeur pour les conservateurs leurs rivaux. C'est une banlieue – l'autoroute 401 et le train GO sont des liaisons indispensables vers le centre-ville de Toronto – et, comme tout le sud de l'Ontario, la circonscription est multiethnique.

M. Holland est venu en aide aux électeurs musulmans de la circonscription; au cours de l'été, il a jeûné pour un organisme de bienfaisance appelé Give 30, qui recueille des fonds pour des banques alimentaires pendant le Ramadan. « Et beaucoup de familles musulmanes de l'endroit m'ont demandé de rompre mon jeûne avec eux en soirée », a-t-il dit.

On y voit parfois M. Alexander, dont le bureau de circonscription est adjacent à la gare du train GO à Ajax, saluer les électeurs potentiels et distribuer des barres de céréales.

Une initiative clé du gouvernement qui pourrait aider M. Alexander est l'engagement annoncé en juillet visant à doubler la contribution du fédéral au parc urbain national de la Rouge à proximité. Pour M. Alexander, le projet d'utiliser les terres expropriées pour un parc a remédié à « un abus de confiance de la part des contribuables et des propriétaires fonciers à l'égard des communautés ».

MANITOBA

La politique provinciale projette une grande ombre sur la course du fédéral ici. Le gouvernement néo-démocrate provincial est affecté dans les sondages en raison d'une hausse de la taxe de vente et des divisions au sein du parti au sujet de la direction du premier ministre Greg Selinger. Entre-temps, les Manitobains sont mécontents du gouvernement Harper au sujet de questions

telles que la fin du monopole de la mise en marché de la Commission canadienne du blé et du retard dans l'aide fédérale pour l'indemnisation concernant les inondations.

Les libéraux ont été les principaux bénéficiaires des avis contre M. Harper ici et semblent se trouver en bonne position pour reprendre les circonscriptions conservatrices dans le sud de Winnipeg, y compris Saint-Boniface, Winnipeg-Sud et Winnipeg-Centre-Sud. Malgré ses difficultés, le NPD a de bonnes chances de regagner Elmwood-Transcona.



SASKATCHEWAN

La Saskatchewan demeure un bastion conservateur, malgré une certaine perte d'appui. Cependant, un remaniement radical des limites des circonscriptions électorales offre des possibilités au NPD à Regina et à Saskatoon. Avant 2015, les circonscriptions des deux villes étaient en partie urbaines, en partie rurales, combinant les régions rurales dominées par les conservateurs aux villes, où les néo-démocrates sont plus forts. Cela, conjugué à un vote majoritaire à la grandeur de la province pour les conservateurs, a aidé à exclure le NPD en Saskatchewan depuis 2006.

Le remaniement a abouti à des circonscriptions exclusivement urbaines qui pourraient tomber aux mains du NPD. On peut citer comme exemple **Saskatoon-University**, qui couvre le sud-est de Saskatoon. La croissance démographique là-bas a été rapide, résultat de la forte croissance de l'économie.

Le député Brad Trost, candidat du Parti conservateur, estime qu'un foyer sur six dans la circonscription est âgé de moins de 10 ans. La population relativement jeune renchérit la valeur des questions telles que la garde d'enfant et les prestations pour enfants.

Saskatoon-University

- Nouvelle circonscription urbaine et cible du NPD
- 17 % d'Ukrainiens, 6 % d'Autochtones
- Beaucoup de langues parlées, y compris le néerlandais, l'allemand, l'ukrainien, l'arabe, le hindi, l'urdu, le chinois, le tagalog
- L'Université de la Saskatchewan y est située

La principale opposante, la vétérinaire néo-démocrate Claire Card, convient des questions touchant la garde d'enfants dans la circonscription – mais il en va de même pour le bilan du gouvernement Harper lui-même. « Je pense que vous constaterez que parmi les jeunes électeurs informés, on aborde quelque peu l'environnement et l'inaction face aux changements climatiques. »

Les autres cibles probables du NPD en Saskatchewan comprennent les deux autres sièges de Saskatoon – Saskatoon-Ouest et Saskatoon-Grasswood. Les néo-démocrates ont également l'espoir de remporter deux circonscriptions de Regina et la circonscription septentrionale de Desnethé-Missinippi-Rivière Churchill.

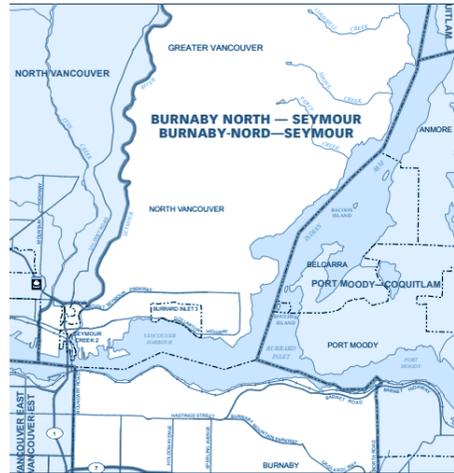
ALBERTA

La victoire de M^{me} Notley a ouvert la voie au NPD ici, particulièrement à Edmonton. Déjà, trois députés conservateurs de la région d'Edmonton, représentant des régions qui ont été balayées à l'échelle provinciale par le NPD, disent qu'ils ne se présentent pas aux nouvelles élections. L'histoire politique de l'Alberta comprend au moins deux cas où le succès provincial a été repris plus tard au fédéral.

Il y a une différence fondamentale entre les scènes fédérale et provinciale, toutefois. Les néo-démocrates de l'Alberta pourraient exploiter le panachage de la droite entre les conservateurs provinciaux et le Parti Wildrose;

ce n'est pas une option pour leurs cousins fédéraux. Le Parti conservateur demeure suffisamment fort pour remporter la plupart des sièges en Alberta.

La baisse du prix du pétrole a conduit à un recul économique en Alberta, donc les partis de l'opposition pourraient enlever une poignée de sièges conservateurs à Calgary et à Edmonton. Présentement, le NPD en détient un, Edmonton-Strathcona.



COLOMBIE-BRITANNIQUE

La C.-B. est vaste et très diversifiée sur la scène politique – et il s'agit de la province où les conservateurs de M. Harper ont constaté leur érosion régionale la plus profonde dans les niveaux d'appui, ayant perdu environ un tiers de leurs votes en 2011.

La province est un élément essentiel aux libéraux qui ont réalisé des gains importants ici au début, sous la direction de M. Trudeau. La C.-B. accueille la famille de M. Trudeau qui est située sur le côté ouest et Pierre Trudeau a fait une percée majeure ici en 1968.

L'environnement rivalise pour le développement des ressources afin d'attirer l'attention des électeurs. Un déversement de pétrole relativement faible a suscité une controverse qui a souligné les coupures du gouvernement fédéral pour la Garde côtière et retenu une large attention des médias.

Le NDP a obtenu de bons résultats ici la dernière fois et est en bonne voie pour répéter l'expérience en 2015. Compte tenu de la force des libéraux et d'une baisse de

l'appui des conservateurs, attendez-vous à des courses serrées dans les circonscriptions de la banlieue de Vancouver comme **Burnaby-Nord-Seymour**, une des six nouvelles circonscriptions dans la province. Son importance envers le gouvernement a été soulignée par le passage de M. Harper en avril pour annoncer l'expansion du Programme canadien de bourses aux étudiants. Était présent le candidat conservateur Mike Little.

Un sondage mené en mai accordait une bonne avance au NPD ici, reflétant une vague globale d'appui en faveur du parti en C.-B. Les opposants se sont moqués des résultats. « Un fait intéressant à mon avis est qu'un député néo-démocrate en poste dans cette circonscription a choisi de se présenter dans une autre circonscription et qu'un député conservateur provenant de ce qui est maintenant cette circonscription a choisi de se présenter dans une autre », d'affirmer le candidat libéral Terry Beech. « Ils ont accès aux mêmes données que nous et je pense



L'ancienne juge en chef de la Cour provinciale et candidate néo-démocrate Carol Baird Ellan (Burnaby-Nord-Seymour).

Burnaby-Nord-Seymour

- Champ de bataille principal de la banlieue de Vancouver
- Multilingue, multiethnique
- 24 % ont des origines chinoises
- Près de la moitié parlent des langues non officielles
- La circonscription inclut un port en exploitation dans la baie Burrard

que cela fait quelque chose de souligner les possibilités des libéraux ici, que deux députés en provenance d'autres partis aient décidé de se présenter dans d'autres circonscriptions probablement plus sûres. »

La candidate néo-démocrate pour la première fois et juge à la retraite Carol Baird Ellan possède une certaine expérience en matière de porte-à-porte chez les électeurs. « Mon premier emploi consistait à faire du porte-à-porte pour vendre des brosses pour la Fuller Brush Company quand j'avais 15 ans, alors c'est plutôt naturel pour moi de frapper aux portes. » Elle a déclaré qu'elle fera une campagne axée sur les questions environnementales telles que le pipeline de la société Kinder Morgan, ainsi que sur l'abolition de certaines des lois les plus controversées de l'ère du gouvernement conservateur de M. Harper telles que le projet de loi C-51.

La candidate locale du Parti vert Lynne Quarmby a fait les manchettes l'automne dernier lorsqu'elle a été arrêtée pour désobéissance civile pendant qu'elle manifestait contre le pipeline de la société Kinder Morgan. « Je sentais que ma voix n'était simplement pas entendue en tant que citoyenne. »

ALORS, QUE SIGNIFIE TOUT CELA?

Ce que peu de gens ont compris au sujet de la victoire majoritaire du gouvernement Harper en 2011, c'était sa fragilité; un nombre indéfini de facteurs auraient pu exposer M. Harper à une autre minorité. Un autre facteur qui va à l'encontre des conservateurs cette fois pourrait être l'incidence du vote stratégique, puisque les Canadiens pourraient voter pour leurs candidats de deuxième choix afin d'empêcher la victoire des conservateurs.

Au cours des deux dernières années, la plupart des résultats de sondages électoraux auraient permis à la Chambre des communes d'être contrôlée par le NPD et les libéraux réunis. La majorité des sondages abordant la période électorale indiquent qu'aucun parti unique n'obtiendra plus de cinquante pour cent des sièges. Cela dépend beaucoup de la campagne, bien sûr. Mais comment faire fonctionner le 42^e Parlement pourrait s'avérer être la question cruciale le lendemain matin. ■

LA POLITIQUE DE LA RETRAITE

Avec le vieillissement de la population, les électeurs s'inquiètent de plus en plus de leur qualité de vie à la retraite. Nous avons parlé à des représentants des grands partis politiques fédéraux, pour savoir comment ils s'attaqueraient à ce problème.

Entrevues menées par : BJ SIEKIERSKI, JAMES MUNSON, JANICE DICKSON et ALICE MUSABENDE

Veillez noter que ces entrevues ont été condensées.

PIERRE POILIEVRE, MINISTRE DE L'EMPLOI : « Je pense qu'un dollar pour un dollar est très équitable. »

Sage : Dans le dernier budget, vous avez dit être en train d'évaluer des régimes de retraite à prestations cibles volontaires pour les sociétés d'État et le secteur des employeurs privés sous réglementation fédérale. Où en êtes-vous?

Poilievre : L'évaluation suit son cours. Je ne crois pas qu'on annoncera quoi que ce soit (avant l'élection), mais cela relève... probablement du président du Conseil du Trésor.

S : Il y a quelques années, feu Jim Flaherty, alors ministre des Finances, avait rejeté l'idée d'une approche d'augmentation volontaire des cotisations au RPC. Pourquoi l'envisager maintenant?

P : À l'époque, je crois que le ministre Flaherty avait vu des obstacles logistiques dont on nous a dit, depuis, qu'ils pouvaient être aplanis. Il ne fait aucun doute que nous devrions retenir le RPC obligatoire qui est en place. Toutefois, si les gens pensent qu'il en va de leur intérêt d'augmenter volontairement leur cotisation au RPC en échange d'une prestation de retraite plus élevée, nous devons alors étudier les moyens de leur permettre de le faire.

S : Si le fait que les gens n'épargnent pas assez constitue le problème, en quoi cela sera-t-il utile?

P : L'ironie veut que les libéraux disent que les gens ne peuvent se permettre de cotiser davantage à leur compte d'épargne libre d'impôt (CELI), mais affirment qu'ils peuvent verser de nouveaux impôts pour un régime de pension gouvernemental. Notre approche a toujours été de donner des options aux gens et de les laisser choisir.

S : Si vous deviez choisir entre offrir une augmentation volontaire des cotisations au RPC et des droits de cotisation plus élevés au CELI, quelle serait votre préférence?



« Notre approche a toujours été de donner des options aux gens et de les laisser choisir. »

P : Je pense qu'on peut faire les deux. Nous avons dit que c'est ce que nous ferions.

S : Certaines personnes disent que la décision d'augmenter l'âge d'admissibilité à la sécurité de la vieillesse (SV) et au supplément de revenu garanti (SRG) prise en 2012 accroîtra le nombre d'ânés vivant dans la pauvreté. Et pourtant, il y a des fonds pour le fractionnement du revenu?

P : Chaque gouvernement membre de l'OCDE est en train de changer l'âge de l'admissibilité aux programmes de sécurité du revenu. Lorsque la SV a été mise sur pied dans les années 1950, le particulier moyen vivait jusqu'à l'âge de 69 ans et la SV était disponible à l'âge de 70 ans. Donc, aucun particulier moyen ne recevait de SV. De nos jours, l'âge d'admissibilité est de 65 ans et les gens vivent jusqu'à l'âge de 81 ans et demi. Le premier ministre propose une augmentation très graduelle et faible de l'âge de l'admissibilité de 65 à 67 ans. Aucune personne actuellement âgée d'environ 57 ou 58 ans ne constatera de différence.

S : Votre gouvernement a introduit plusieurs mesures sur les soins de longue

durée, par exemple la prolongation des prestations de compassion de l'assurance-emploi (AE). Pourrions-nous voir d'autres mesures pour les soins de longue durée?

P : J'ai la conviction que la famille est le meilleur filet de protection sociale dont nous disposons. La prolongation de six semaines à six mois des prestations de compassion en vertu de l'AE permet aux membres d'une famille de prendre soin les uns des autres durant les derniers mois pénibles d'une maladie irréversible. Cela correspond aussi à notre approche sur le régime enregistré d'épargne-invalidité... pourquoi ne pas donner aux parents un outil leur permettant de mettre de l'argent de côté et de préparer un pécule qui permettra à leur enfant invalide de vivre dans la dignité?

S : À compter de 2017, votre gouvernement associera l'augmentation du Transfert canadien en matière de santé au taux de croissance moyen du PIB, avec un plafond de 3 %. Le directeur parlementaire du budget (DPB) laisse entendre que les coûts passeront aux provinces et que cela pourrait entraîner une pénurie de ressources dans le système.

P : Ce qui est ironique, c'est que le PIB nominal, soit l'inflation et le PIB combiné, s'élèvera à 4 % en moyenne. C'est très raisonnable. Le transfert fédéral augmente deux fois plus vite que le taux de croissance des dépenses de soins de santé de l'Ontario. Le problème n'est pas que les provinces n'ont pas assez de fonds fédéraux. Le problème est qu'elles ne les consacrent pas aux soins de santé. En Ontario, le gouvernement libéral ne fait que dilapider ces fonds sur n'importe quel plan farfelu qui se présente.

S : Le budget 2014 a augmenté les cotisations des retraités au Régime de soins de santé de la fonction publique. Y aura-t-il d'autres changements?

P : Je pense qu'un dollar pour un dollar est très équitable. Et allez parler aux gens du secteur privé, dites-leur qu'ils pourraient avoir un régime de santé complémentaire leur donnant un dollar pour un dollar, et ils en seraient follement heureux.

TOM MULCAIR :
« Vous devez respecter l'entente. »

Sage : Ottawa veut instaurer une « option de régime à prestations cibles volontaire » pour certains employés. Le gouvernement fédéral devrait-il respecter les modalités des ententes sur les pensions?

Mulcair : Il importe de comprendre que ce type de prestation est un salaire reporté. Lorsque vous avez une entente, vous devez respecter l'entente.

S : L'option de régime à prestations cibles volontaire est-elle une idée valable?

M : Tous les Canadiens devraient avoir accès à une pension à prestation déterminée. (Le premier ministre Stephen) Harper tente d'éliminer les prestations pour créer un pied d'égalité. Je tenterai d'ajouter des prestations pour créer un pied d'égalité.

S : Pourquoi l'expansion du Régime de pensions du Canada (RPC) constitue-t-elle la meilleure façon de combler le fossé entre l'épargne-retraite et les besoins à la retraite?

M : Étant donné le nombre de personnes qui arrivent à la retraite sans ressources suffisantes pour leur subsistance, l'augmentation du RPC est la manière la plus efficace d'avoir des résultats.

S : Pourquoi reviendriez-vous sur la décision du gouvernement de faire passer l'âge de l'admissibilité à la sécurité de la vieillesse (SV) de 65 à 67 ans?

M : Je ne suis pas parvenu à trouver la déclaration où (Harper) disait aux Canadiens qu'il demandait le mandat d'augmenter l'âge de la retraite de deux années.

S : Annulerez-vous l'augmentation du partage des coûts de soins de santé qui échoit aux provinces?

M : M. Harper n'a pas encore assisté à une seule réunion du Conseil de la fédération. Nous en reviendrons à 6 % (augmentation du Transfert canadien en matière de santé aux provinces par année), jusqu'au moment où nous pourrions négocier un nouvel accord à long terme sur la santé.

S : Associeriez-vous les transferts en matière de santé au nombre d'ânés d'une province?

M : C'est là exactement le type d'argument que certaines provinces présenteront, alors que d'autres provinces en auront d'autres. C'est pour cela qu'il faut négocier et faire le travail qui s'impose.

Nous chercherons à intégrer des éléments comme une couverture pour les maladies très graves relativement au coût des produits pharmaceutiques et étudierons comment nous assurer d'intégrer de nouveaux médicaments, tout en assurant la viabilité du système.

S : Que feriez-vous en matière de soins à domicile et de longue durée?

M : Ces sujets feraient partie des discussions avec les provinces. Il y a cinquante ans, lorsqu'on parlait de soins médicaux, cela équivalait à des soins hospitaliers. Aujourd'hui, nous pouvons obtenir de meilleurs résultats en gardant les gens à la maison.

Nous voulons que les prochains accords sur la santé constituent une discussion de fond sérieuse avec les provinces et les territoires, afin de jeter un regard très moderne sur la question et trouver une solution pour la prochaine génération.

S : Annulerez-vous la décision d'Ottawa d'augmenter les cotisations au Régime de soins de santé de la fonction publique?

M : Je réitère que cela a été fait unilatéralement. Lorsqu'on change les

« Je tenterai d'ajouter des prestations pour créer un pied d'égalité. »



conditions unilatéralement, ce n'est pas de bonne foi.

S : Mais annulerez-vous la décision?

M : Le NPD agira toujours de bonne foi relativement à ces questions. Les salaires qui sont différés et qui sont versés sous forme de pensions et d'autres prestations ne doivent pas être tripatouillés unilatéralement et rétroactivement.

JUSTIN TRUDEAU :
« Changer les règles rétroactivement est inacceptable. »

Sage : Le gouvernement fédéral a l'intention d'étudier une « option volontaire de prestations déterminées » pour les employés des entités sous réglementation fédérale. Quelle est votre position sur les prestations accumulées?

Trudeau : J'ai été soulagé lorsque le gouvernement n'a pas adopté cette option. On a probablement fait le calcul astucieux qu'il est inacceptable de priver les ânés de prestations qui avaient été gagnées et accumulées au fil des ans, que le coût politique serait trop élevé et que c'est condamnable par principe.

S : Croyez-vous que les gouvernements devraient respecter les modalités qu'ils ont acceptées dans les régimes de pensions?

T : Changer les règles rétroactivement est inacceptable, sauf en cas d'erreur grave ou de conséquences imprévues.

S : Voyez-vous un rôle pour les régimes de retraite à prestations cibles chez d'autres employeurs que ceux mentionnés dans le budget?

T : Nous avons constaté que ce gouvernement a, dans le passé, pris trop souvent des décisions unilatérales au sujet des employés sous son contrôle. Les changements... que doit faire un gouvernement doivent être négociés de bonne foi.

S : Le gouvernement est ouvert à l'idée de cotisations plus élevées au RPC et au RRQ sur une base volontaire. Les options d'épargne volontaire suffisent-elles?

« Les changements... que doit faire un gouvernement doivent être négociés de bonne foi. »



T : Je ne crois pas que les programmes d'épargne volontaire suffisent. Dans sa propre étude, le gouvernement avait conclu que cela ne suffirait pas.

S : Le gouvernement affirme être ouvert à l'idée de consulter sur les cotisations volontaires au RPC et au RRQ. Quelle est votre position à ce sujet?

T : L'Ontario, par exemple, a clairement indiqué ne pas vouloir adopter de régime de pensions provincial. Dans mes conversations avec Kathleen Wynne et d'autres premiers ministres, j'ai constaté un souhait très clair d'aller de l'avant avec l'expansion du RPC.

S : L'augmentation de l'âge d'admissibilité à la sécurité de la vieillesse (SV) de 65 à 67 ans, combinée au déclin de la couverture générale des pensions, pourrait augmenter le nombre d'ânés vivant dans la pauvreté. Quelle est votre position?

T : Et c'est, de plus, une autre façon de passer le fardeau aux provinces. Nous nous opposons sans équivoque à l'augmentation de l'âge d'admissibilité à la SV.

S : Le directeur parlementaire du budget (DPB) affirme que le gouvernement fédéral a passé aux provinces des coûts de soins de santé s'élevant à des

milliards de dollars. Comment régleriez-vous cette situation?

T : Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui travaille avec les provinces, afin de véritablement répondre aux besoins très réels de nos populations.

S : Que feriez-vous pour pallier la pénurie de soins à domicile et de soins de longue durée?

T : Des investissements dans les infrastructures, qu'il s'agisse d'aménager plus d'établissements résidentiels pour nos aînés, d'investir dans des centres de soins communautaires ou d'offrir des incitatifs pour adapter la maison d'un particulier afin de prendre soin d'un parent âgé plus longtemps.

S : Récemment, le gouvernement fédéral a doublé les cotisations au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). Envisageriez-vous de revenir sur cette décision?

T : C'est là un cas d'irresponsabilité d'une mesure unilatérale prise par un gouvernement. Il s'agit d'un exemple où nous devrions négocier les changements et ce gouvernement n'est pas disposé à le faire.

S : Que pensez-vous de la décision du gouvernement de doubler les cotisations des retraités fédéraux au RSSFP?

T : Un gouvernement qui agit sans comprendre est irresponsable et abuse de la confiance que les gens devraient avoir au sujet d'ententes convenues et négociées.

ELIZABETH MAY :
« Il y a une tendance au manque de respect. »

Sage : Le gouvernement fédéral a indiqué vouloir introduire des régimes de retraite à prestations cibles volontaires pour certaines catégories d'employés. Quelle est votre position sur les prestations accumulées?

May : J'ai été très active sur ce dossier et j'éprouve une grande colère au sujet des changements effectués, qui forcent essentiellement les pensionnés à accepter des modalités différentes de celles du contrat



« Nous devons absolument soutenir les négociations collectives et les modalités des ententes... Elles ne devraient jamais changer après coup. »

accepté alors qu'ils travaillaient. Il y a une tendance au manque de respect, tant à l'égard des employés fédéraux en poste que ceux qui sont à la retraite. C'est scandaleux et nous devons absolument soutenir les négociations collectives et les modalités des ententes convenues avec les pensionnés alors qu'ils étaient travailleurs. Elles ne devraient jamais changer après coup.

S : Voyez-vous de quelconques avantages aux régimes à prestations cibles? Devraient-ils viser la fonction publique régulière?

M : Non. Nous devons plutôt travailler à l'expansion du Régime de pensions du Canada (RPC). Le tiers des travailleurs n'ont pas de pensions privées. Nous savons que beaucoup de REER... conviennent à certains Canadiens, mais ils sont essentiellement avantageux pour ceux qui bénéficient déjà d'une certaine sécurité pour leur revenu de retraite. Nous devons bonifier le RPC et nous avons besoin d'un meilleur régime national d'assurance invalidité pour les personnes qui sont retraitées et handicapées. Cela ne devrait pas disparaître au profit de régimes de cotisations déterminées volontaires plutôt que de prestations déterminées.

S : Que pensez-vous de la décision du gouvernement d'ouvrir la porte aux

cotisations volontairement plus élevées au RPC?

M : Nous pensons que ces dispositions volontaires n'entraîneront aucun avantage, comparativement à ceux de l'expansion du RPC.

S : Quelle est votre position sur l'augmentation de l'âge de l'admissibilité à la sécurité de la vieillesse (SV)?

M : Nous voulons un débat en comité parlementaire, pour examiner les faits. En fait, nous voulons étudier la possibilité – qui aurait notre appui – de rétablir l'admissibilité à 65 ans, mais pas sans en avoir examiné les conséquences pour les aînés. Nous rechercherions... une position consensuelle globalement acceptable et financièrement viable.

S : Quelle serait l'approche de votre parti sur le délestage de l'augmentation des coûts de soins de santé du fédéral aux provinces?

M : Nous devons remanier l'Accord national sur la santé, nous devons protéger tous les éléments de la *Loi sur la santé du Canada*, laquelle a été ignorée par le gouvernement actuel depuis trop longtemps. Le principal facteur des coûts de soins de santé est l'augmentation des coûts des produits pharmaceutiques... Nous devons mettre en place un programme national d'assurance médicament sous forme d'organisme fédéral qui achèterait les médicaments en vrac et réduirait les prix unitaires en négociant avec les grandes sociétés pharmaceutiques. Nous avons aussi besoin... d'une approche différente en matière de paiements de péréquation fiscale, pour veiller à ce qu'ils soient équitables et que les provinces obtiennent ce dont elles ont besoin.

S : Que ferait votre parti pour pallier la pénurie de soins à domicile et de soins de longue durée?

M : Au niveau fédéral, l'argent est un élément. Dans les provinces, l'un des éléments pose cette question « Pouvons-nous avoir des préposés de soins à domicile, pouvoir décider qu'ils peuvent retourner au même domicile et nous assurer qu'ils reçoivent un salaire suffisant pour attirer des professionnels de soins de santé? » La solution comporte des volets multiples, mais elle commence par l'objectif national de définir une stratégie de soins à domicile. ■



Les couples d'âge mûr divorcent de plus en plus. Que se passe-t-il?

ELIZABETH THOMPSON

C'est d'abord dans le regard de son mari que Peggy Cork a décelé que quelque chose clochait.

« Ses yeux étaient éteints », se rappelle cette mère de trois enfants à Ottawa.

Le 1^{er} janvier 2012, alors que leur fille cadette allait terminer ses études secondaires au cours de l'année, son mari David annonça qu'il voulait la quitter. En mars, après trois mois de vaines tentatives pour sauver son mariage, Peggy finit par lui dire qu'il pouvait partir, s'il le souhaitait.

Elle monta ensuite à l'étage changer les draps. Ses 25 ans de mariage venaient de prendre fin. Une situation où elle n'était pas seule.

Qualifié de « divorce gris » ou de « séparation d'âge mûr », le taux de divorce chez les plus de 50 ans est à la hausse depuis quelques années – tant au Canada que dans les autres pays industrialisés, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les journaux à potins suivent cette tendance de près : parmi les personnalités publiques qui se sont séparées récemment, notons Al Gore, l'ancien vice-président des É.-U. et son épouse Tipper, ainsi que Ronnie Wood, guitariste sexagénaire des

Rolling Stones qui, après 23 ans de mariage, a quitté sa femme.

Selon Statistique Canada, la proportion de divorces et de séparations chez les Canadiens âgés de 55 à 64 ans est à la hausse, passant de 6 % en 1981, à 20 % en 2011. Quant au taux de divorce chez les 65 ans et plus, il a bondi, passant de 4 % en 1981, à 12 % en 2011.

La hausse du taux de divorces chez les aînés se traduit par un plus grand nombre de célibataires âgés, bien qu'un nombre grandissant de divorcés de l'âge d'or optent ensuite pour l'union libre.

Peggy Cork sait bien qu'elle n'est pas la seule cinquantenaire à se retrouver soudainement célibataire. « Plusieurs de mes amies sont dans la même situation. Ce sont toutes des femmes formidables – intelligentes, sociables, bien mises, des épouses et des mères exemplaires. Elles ont tout pour plaire et pourtant, ces hommes les quittent sans crier gare. »

Selon Eva Sachs, planificatrice financière spécialisée dans les divorces et coauteure de *When Harry Left Sally: Finding Your Way Through Grey Divorce*, la hausse des divorces à un âge avancé s'explique en partie par la longévité accrue.

« Anciennement, lorsqu'une relation battait de l'aile, les conjoints se disaient qu'il leur restait 10 ou 15 ans tout au plus et tenaient bon. Aujourd'hui, les gens dans la cinquantaine ou la soixantaine qui sont en bonne santé envisagent leur avenir en se demandant s'ils ont vraiment envie de passer les 30 ou 35 bonnes années qu'il peut leur rester à vivre en compagnie de la personne assise devant eux. »

Les experts sont d'avis que l'indépendance financière accrue des femmes et l'acceptation sociale grandissante à l'égard du divorce, auxquelles s'ajoute le besoin constant d'épanouissement personnel typique des baby boomers et de la « génération du moi », sont des facteurs qui contribuent à cette tendance.

Peggy Cork a été totalement prise au dépourvu. Quinze ans plus tôt, elle avait quitté un bon travail à l'Agence du revenu du Canada afin de s'occuper de leurs trois jeunes enfants.

Bien qu'une faillite amoureuse soit pénible, quel que soit l'âge, les experts sont d'avis qu'un divorce peut être plus complexe à gérer sur le plan juridique et financier lorsqu'il survient à un âge avancé.

Les finances familiales étaient alors administrées à partir de comptes conjoints. Son mari ferma leurs comptes et annula sa carte de crédit. Pour parvenir à joindre les deux bouts au début, il lui a fallu piger dans ses RÉER et subir une augmentation de son impôt sur le revenu.

« Je ne me suis probablement pas occupée de mes finances assez rapidement, car j'étais complètement sonnée après son départ », confie Peggy Cork. « Gérez vos finances immédiatement, ne serait-ce que pour savoir que vous pouvez vivre. »

Bien qu'une faillite amoureuse soit pénible, quel que soit l'âge, les experts sont d'avis qu'un divorce peut être plus complexe à gérer sur le plan juridique et financier lorsqu'il survient à un âge avancé.

« À cette étape de la relation, le couple a déjà amassé les biens de toute une vie, parfois plusieurs dettes également, et cela devient une situation hautement litigieuse. Soudainement, le plan de retraite se dérobe sous vos pieds », explique Debbie Hartzman, planificatrice financière établie à Kingston.

Marion Korn, avocate et coauteure de *When Harry Left Sally*, est d'accord, ajoutant qu'il faut aborder le divorce gris différemment. « La différence, c'est qu'au moment où les conjoints atteignent la cinquantaine avancée ou le début de la soixantaine, ils achèvent leur période d'acquisition en quelque sorte... »

« Les pressions financières sont totalement différentes à cet âge, comparativement à la trentaine ou à la quarantaine, lorsque vous avez encore le temps de vous relever si vous accusez des pertes... à ce moment-là, vous êtes toujours capable de vous rebâtir. En arrivant à la fin de cette période d'acquisition et en réduisant la cadence progressivement, vous devez réfléchir sérieusement à la façon d'équilibrer votre style de vie, alors que votre couple est habitué à tout partager depuis plusieurs décennies. »

En outre, les pressions financières en cas de divorce peuvent prendre de court un couple âgé désuni. Les salaires ou les pensions de retraite qui suffisaient à couvrir les frais d'un ménage doivent soudainement subvenir aux besoins de deux ménages. Une épouse

et femme au foyer s'étant toujours servie de la carte de crédit de son mari peut être soudainement forcée de justifier sa solvabilité à la soixantaine.

Néanmoins, les experts constatent que ceux qui décident de divorcer à un âge mûr y ont davantage réfléchi que les jeunes couples.

« En général, il me semble que les couples qui nous consultent songent au divorce depuis longtemps », ajoute M^{me} Sachs. « Cela ne signifie pas que le couple se dispute depuis longtemps, mais plutôt que les conjoints pensent à ces questions depuis un bon moment. Partir ou rester? La décision est difficile à prendre et ils attendent longtemps avant d'annoncer leur décision à leur époux. »

Par ailleurs, un couple ne songe pas au divorce en vase clos, précise M^{me} Korn.

« Lorsque vous vous séparez à la soixantaine, votre décision s'inscrit dans une perspective globale : "Je vieillis, je songe à prendre ma retraite et je pense me séparer. À quoi tout cela ressemblera-t-il? Quelle sera ma vie?" »

L'importance de la pension de retraite pour un couple marié est l'un des aspects déterminants d'un divorce précoce ou tardif. Bien que la pension soit considérée comme un élément d'actif matrimonial, quel que soit l'âge des conjoints qui divorcent, les couples dans la cinquantaine ou la soixantaine ont investi des sommes plus importantes dans leurs fonds de retraite, et le moment de toucher ces prestations approche.

« J'ai parfois l'impression que les gens se préoccupent davantage de leur pension que de leur résidence familiale ou même de leurs enfants », confie M^{me} Sachs, en soulignant que nombre de fonctionnaires fédéraux considèrent leur pension de retraite comme leur acquis le plus important.

La pension peut représenter un élément d'actif matrimonial « majeur » dans les cas de divorces gris, même lorsqu'un seul des conjoints y a contribué alors que l'autre était sans emploi ou touchait un salaire bien inférieur, observe M^{me} Hartzman.

« Les gens ont souvent l'impression qu'ils ont travaillé toute leur vie pour bâtir leur fond de retraite, sans que leur partenaire ne les épaula », ajoute-t-elle.

Par ailleurs, les divorcés du troisième âge pourraient être doublement pénalisés en ce qui concerne leur pension, avertit M^{me} Hartzman, car ils seront forcés de la partager avec celui ou celle qui deviendra bientôt leur ex, tout en continuant à payer une pension alimentaire avec ce qui reste.

« La pension est non seulement considérée comme un actif faisant partie de l'égalisation des biens familiaux, mais elle peut également être incluse dans une prestation alimentaire. C'est là un constat dévastateur et très difficile à comprendre », poursuit-elle.

Bob Beland, un ancien membre des Forces canadiennes retraité, a appris à ses dépens l'impact d'un divorce sur le régime de retraite, lorsque son ex-épouse déposa une demande pour partager sa pension « à la source ». En plus de perdre la moitié de son fond de retraite accumulé, lorsque son ex-épouse décéda peu après, la portion de la pension qu'il lui remettait ainsi que leur ancienne propriété furent transférées aux frères et sœurs de la défunte, et non à leurs enfants.

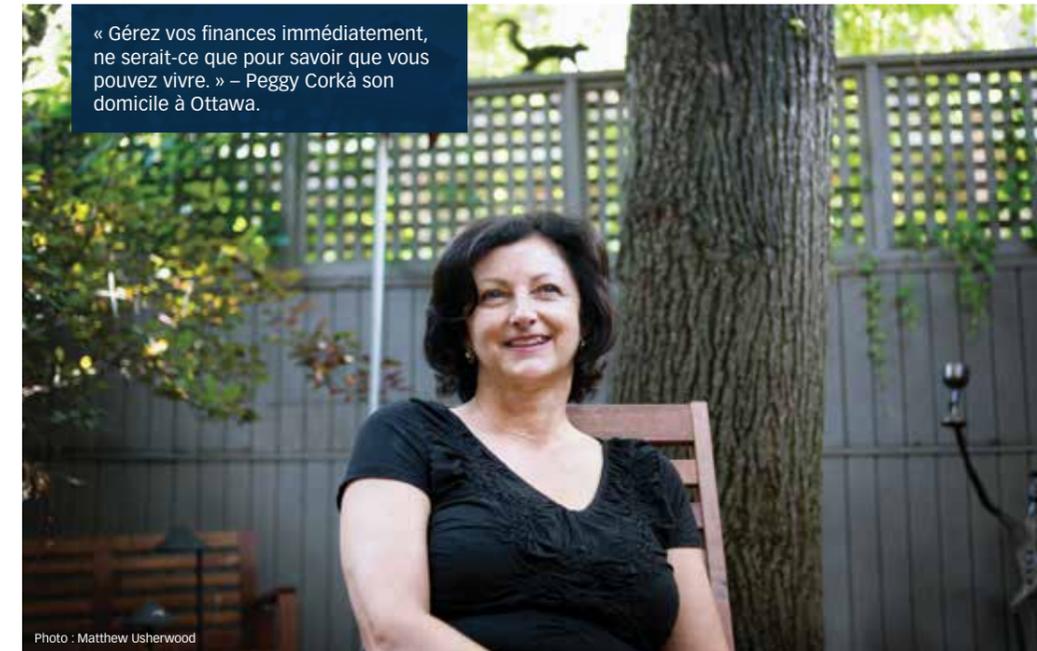
« Ils ont récolté la part du lion, tant celle de la maison que celle de la pension », se rappelle Bob Beland tristement lors d'une entrevue chez lui, en Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, Beland souhaiterait avoir fait davantage pour s'assurer que ses propres enfants puissent recevoir la portion de sa pension qu'il s'était vu forcé de remettre à son ancienne épouse.

« Retenez les services d'un bon avocat et négociez une bonne entente... car vous ne pourrez strictement rien faire contre une demande de partage de revenus à la source. Le gouvernement ne demande pas l'accord du pensionné, il effectue tout simplement les versements et vous n'avez aucun contrôle sur la façon dont cela se fait. »

Selon Linda Cartier, présidente de l'Academy of Financial Divorce Specialists, à Sudbury, de simples préparatifs auraient permis à Bob Beland d'éviter sa situation.

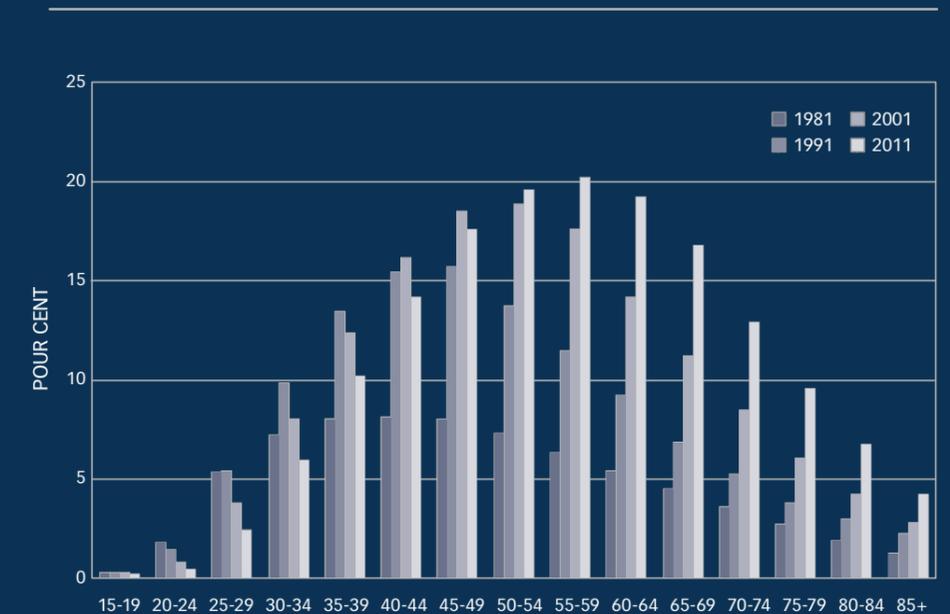
« C'est l'un des éléments qui aurait probablement dû être discuté et inscrit dans l'entente. »



« Gérez vos finances immédiatement, ne serait-ce que pour savoir que vous pouvez vivre. » – Peggy Cork à son domicile à Ottawa.

Photo : Matthew Usherwood

La part de la population divorcée ou séparée âgée de 50 ans et plus a augmenté au fil du temps



Note : Part des individus dans les ménages privés ayant un statut matrimonial légal de divorcé ou séparé.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981, 1991, 2001 et 2011.



« À cette étape de la relation, le couple a déjà amassé les biens de toute une vie, parfois plusieurs dettes également, et cela devient une situation hautement litigieuse. Soudainement, le plan de retraite se dérobe sous vos pieds. »

Elle ajoute que les couples qui divorcent devraient aussi souscrire à une assurance-vie, pour maintenir une pension alimentaire, au cas où la personne qui la verse décède.

Les prestations médicales sont une autre considération importante en cas de divorce gris, à tel point que certains couples optent pour une simple séparation plutôt que de remplir les formulaires liés à une demande de divorce.

« Beaucoup de couples signeront un accord de séparation sans divorcer, car leur régime stipule que le couple est couvert en cas de séparation, mais pas s'il divorce », précise M^{me} Sachs.

Selon M^{me} Hartzman, certains couples retardent le divorce. « Lorsqu'il y a des prestations en jeu, il arrive fréquemment que le couple négocie une période d'attente avant de procéder à un divorce juridique, ou jusqu'à ce qu'un changement matériel majeur ou d'autres circonstances particulières surviennent. » Cependant, M^{me} Hartzman avise ses clients qu'il vaut mieux ne pas compter sur les prestations médicales d'un ex-époux.

« Lorsque cette personne cesse de travailler ou prend sa retraite, ces avantages sociaux disparaissent, car il est beaucoup trop onéreux de les maintenir. »

Dans certains cas – comme pour Annette Wetherly, une ancienne infirmière employée à Santé Canada qui, en 1986 à l'âge de 45 ans, quitta un mari violent –, il est impossible d'éviter les conflits. M^{me} Wetherly recommande aux couples qui divorcent de retenir les services d'un bon avocat.

Si vous parvenez à éviter un divorce acrimonieux, l'option idéale consiste cependant à négocier votre séparation et l'entente de divorce.

Selon M^{me} Korn, « entamer des procédures devant un tribunal ou des négociations concernant un litige majeur [est] une situation doublement perdante pour les couples qui se séparent à un âge avancé ».

Un divorce très litigieux peut également entraîner des problèmes en ce qui concerne les enfants du couple qui, en cas de divorce gris, sont souvent d'âge adulte, ajoute-t-elle.

« Les enfants changent la donne. Lorsqu'il y a des enfants d'âge adulte, les conjoints ont une responsabilité accrue de donner l'apparence d'une entente équilibrée et juste car, autrement, cela pourrait entraîner des divisions. Si un enfant adulte considère qu'un des parents semble avantagé par rapport à l'autre, ou que le partage des biens ou le dénouement du divorce n'est pas équitable, cela peut créer d'énormes tensions, ce que ne souhaitent habituellement pas les gens à cette étape de leur vie. »

Par ailleurs, les enfants adultes qui ne sont pas encore autonomes peuvent aussi contribuer à augmenter la complexité d'un divorce gris sur le plan financier, souligne M^{me} Sachs.

« Nous constatons que les parents considèrent toujours leurs enfants comme n'étant pas tout à fait prêts à voler de leurs propres ailes, peu importe si ces derniers en sont à la fin de leurs études secondaires ou à leurs premiers diplômes universitaires. Nombre de conjoints prennent des décisions alors que leurs enfants vivent encore au domicile familial ou lorsqu'ils reviennent s'y installer. Par exemple, il n'est pas rare qu'un des conjoints garde la maison familiale, afin que les enfants puissent revenir à la maison à la fin de l'année universitaire », ajoute-t-elle.

« Ils se disent "Devrais-je m'installer en copropriété, pour moi seul? Mais j'ai encore besoin d'espace pour mes enfants." Cette progéniture en transition et pas encore autonome a une énorme incidence sur la prise de décisions. »

Certains des amis de Peggy Cork ont tenté de la reconforter lors de sa séparation en faisant valoir que le fait d'avoir des enfants plus âgés lui évitait l'épreuve de se battre pour le droit de garde. Or, Peggy Cork estime qu'un divorce est peut-être plus difficile à vivre pour des enfants d'âge adulte, car des enfants plus jeunes s'adaptent parfois plus rapidement.

« À mon avis, lorsque vous perdez quelque chose à l'âge adulte, il est plus difficile de s'en remettre. »

Tout bien considéré, Peggy Cork en est venue à réaliser que ce mariage qu'elle croyait heureux n'était que bien peu de chose, comparativement à la vie qu'elle mène aujourd'hui, avec son partenaire actuel.

« Jamais je n'ai été aussi heureuse avec qui que ce soit. » ■

BERLIN DE JOUR

Assombrie autrefois par son passé, Berlin s'affiche désormais comme l'une des destinations touristiques phares dans le monde.

ALAN FREEMAN



La porte de Brandebourg. Source : Shutterstock

BERLIN – Oubliez le Berlin de John Le Carré, qu'il décrit dans *L'Espion qui venait du froid*; son atmosphère glauque et ses avenues et ruelles pluvieuses. Pour bien des gens, Berlin était alors synonyme de « morosité »; un lieu hanté par l'horreur du nazisme et l'écho de la guerre froide. Si c'était un endroit merveilleux pour les passionnés d'histoire, il ne l'était peut-être pas autant pour les vacances d'été.

C'était une autre époque. Vingt-cinq ans après la chute du Mur (un événement mémorable célébré dignement au mois de novembre dernier, lorsque des milliers de ballons illuminés furent libérés), Berlin est soudainement une destination prisée en Europe de l'Ouest. Véritable corne d'abondance, elle saura satisfaire les touristes avides de lieux fascinants, de bonne chère et d'une scène artistique et musicale dynamiques. En prime, elle reste beaucoup plus abordable que Londres ou Paris.

En me baladant le long du *Unter den Linden*, un boulevard historique bordé d'arbres, qui débute à la porte de Brandebourg et longe les principaux musées de la ville avant d'aboutir à *Alexanderplatz*, une esplanade grouillante de touristes, je suis toujours médusé par la métamorphose de cette ville après 1945, rebâtie sur les ruines de l'après-guerre et sur celles du Mur, il y a de cela un quart de siècle.

Ma famille et moi avons vécu à Berlin de 1996 à 1998, au lendemain de l'unification alors que Bonn était encore la capitale. J'étais alors correspondant en Europe pour le quotidien *The Globe and Mail*. Déjà, Berlin était en mouvance avec ses grues striant l'horizon. Pourtant, elle n'était qu'une grosse ville allemande située aux confins de l'Europe, à 100 kilomètres de la frontière polonaise. Elle ne donnait pas l'impression d'être au cœur de quoi que ce soit.

Malgré l'écroulement du mur physique, les Berlinoises souffraient toujours d'un « mur mental », pénétrés de la notion que l'Est et l'Ouest étaient toujours distincts et séparés. L'ancien Berlin-Est était plus gris, ses façades de *stucco* tombaient en décrépitude, ses résidents d'âge moyen étaient traumatisés par la vague de changements qui déferlait sur eux.

Aujourd'hui, hormis quelques vestiges du Mur minutieusement préservés et d'épisodiques

repères de métal incrustés dans le trottoir, la séparation a disparu et il est totalement impossible de repérer la démarcation entre Berlin-Ouest et Berlin-Est. Le cœur de l'activité commerciale et culturelle s'est déplacé vers l'est, dans les quartiers comme *Mitte* et *Prenzlauer Berg*. Par ailleurs, l'anglais se fait si fréquemment entendre – tout comme l'espagnol, le russe et l'hébreu – dans les cafés branchés de *Prenzlauer Berg* que vous pourriez vous croire à Brooklyn ou à Notting Hill.

Depuis l'année 2000, le nombre de touristes à Berlin, dont une part grandissante en provenance de l'étranger, a plus que doublé. Selon *Travel Berlin*, l'agence de tourisme de la ville, Berlin est la troisième destination européenne en matière de séjours de plus de 24 heures, se classant derrière Londres et Paris.

Aménagée par les Prussiens et construite principalement à la fin des années 1800 et au début des années 1900, Berlin est une ville immense, traversée de larges boulevards et de vastes esplanades. Si son territoire est particulièrement plat et qu'il est facile de s'y repérer, il est impossible d'en parcourir la totalité à pied. Néanmoins, son excellent réseau de transports en commun et la disponibilité de bicyclettes de location y facilitent grandement le déplacement des voyageurs.

Depuis l'année 2000, le nombre de touristes à Berlin, dont une part grandissante en provenance de l'étranger, a plus que doublé. Selon *Travel Berlin*, l'agence de tourisme de la ville, Berlin est la troisième destination européenne en matière de séjours de plus de 24 heures, se classant derrière Londres et Paris.

Source : Shutterstock



Le mur de Berlin a été une cible de choix pour les artistes graffeurs pendant des décennies. Cette image date de 2010.

Un bon point de départ pour découvrir la ville est la tour *Fernsehturm*, cousine plus modeste de la Tour CN, à Toronto. Construite dans les années 1960 sous le régime communiste, cette tour panoramique ressemble au vaisseau spatial *Sputnik* et affiche un certain esthétisme architectural typique du milieu du siècle dernier. Plantée à proximité de *Alexanderplatz*, une place centrale et sans charme de Berlin-Est, la tour offre une vue imprenable sur la ville. Le droit d'entrée est de 13 € pour un adulte (l'euro se transige actuellement à environ 1,40 \$ CAN), et l'attente peut durer jusqu'à trois heures. Il est donc recommandé de s'y rendre tôt.

Après avoir repéré la tour, optez pour une visite guidée de la ville. Pour 19 €, les autocars de tourisme avec montées et descentes libres vous amèneront aux sites clés, mais les visites de groupe à bicyclette sont une bonne solution de rechange. Pour 26 €, Fat Tire Bike Tours propose des visites guidées, casque et vélo confortable inclus, accompagnées d'un guide anglophone. Dans les bureaux de la compagnie, située au pied de la tour, Jesse Inkol (originaire de Niagara Falls) nous informe qu'il faut compter quatre heures et demie pour effectuer une visite ordinaire. Ponctuée de nombreuses pauses, le périple n'est pas trop exigeant. « Ce n'est pas le Tour de France » ajoute-t-il.

Une croisière le long de la rivière Spree est une autre belle façon d'explorer la ville. Il vous en coûtera 12 € pour une balade d'une heure, qui débute à proximité de la tour de télévision, en bordure du boulevard *Unter den Linden*.

Pour un aperçu de la ville, de son histoire et de la détermination du gouvernement à imposer Berlin comme une capitale mondiale, faites une balade à pied le long de *Unter den Linden* en direction de la porte de Brandebourg. En face de la cathédrale historique, d'imposants travaux de reconstruction sont en cours afin de rebâtir la *Schloss*, dernière résidence de la monarchie allemande, lourdement endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale avant d'être démolie par les communistes, en 1950.

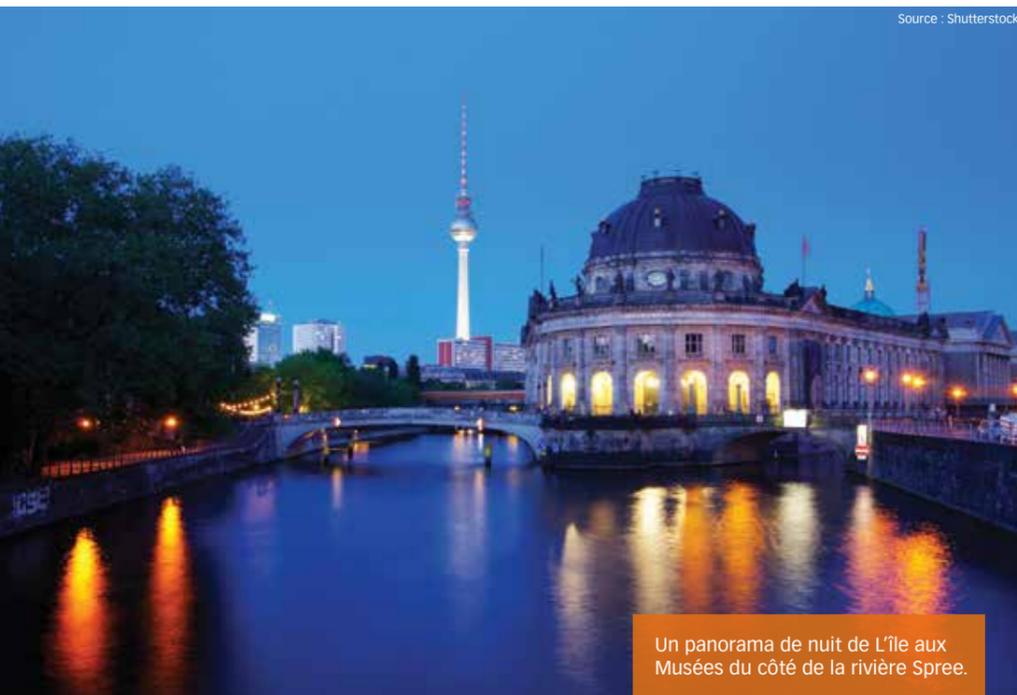
Traversez la rivière Spree pour atteindre L'île aux Musées. Elle y accueille pas moins de cinq musées, notamment le musée *Neues* récemment rénové et abritant une fabuleuse collection d'Égypte, dont le buste de Néfertiti. À deux pas, le *Pergamon*, le musée le

Tous ceux qui connaissent Berlin ont des endroits préférés. Voici les miens :

1. **Le Palais des larmes** : Construit en 1962 par le régime est-allemand dans la gare *Friedrich Strasse*, cette ancienne salle de départ fut l'endroit qui incarna le plus intimement la division de la ville pour les Berlinoises qui se présentaient aux contrôles frontaliers pour traverser de l'autre côté. Aujourd'hui, l'endroit a été transformé en un formidable musée. On peut y lire les témoignages vécus de gens qui se sont évadés, d'espions et de citoyens allemands ordinaires qui ont été victimes de la guerre froide. L'entrée est gratuite. Reichstagufer 17.
2. **Konnopke's Imbiss** : Le *Currywurst* est à Berlin ce que la poutine est au Québec. Ce plat de malbouffe par excellence consiste tout simplement en une saucisse nappée de sauce au cari. Le meilleur endroit pour la déguster se trouve dans un petit casse-croûte niché sous le viaduc du métro *Prenzlauer Berg*. L'endroit attire les foules depuis 85 ans. On y trouve des tables à pique-nique, mais la plupart des habitués préfèrent rester debout pour déguster leur festin composé d'une saucisse, de frites et d'une boisson gazeuse. Le tout vous en coûtera 5 € environ. L'endroit est ouvert tous les jours jusqu'à 20 h, sauf le dimanche. *Schöenhauser Allee 44B*.
3. **Ku'Damm** : C'est ainsi que l'on surnomme *Kurfürstendamm*, la grande avenue commerciale de Berlin-Ouest. Bordée de magasins haut de gamme, d'hôtels et de restaurants de luxe, l'artère est située à deux pas du réputé jardin zoologique municipal qui, malgré les effets du régime communiste, mérite une visite. Prenez une pause en dégustant un café et un strudel aux pommes dans les jardins verdoyants de *Literaturhaus*, un lieu combinant café et salon littéraire logé dans une villa historique située en bordure de *Ku'Damm*. *Fasanen Strasse 23*.
4. **Sanssouci** : Pour une agréable excursion de jour dans les environs de Berlin, rendez-vous à Potsdam. Vous y découvrirez Sanssouci, l'ancienne résidence d'été de Frédéric Le Grand construite au XVIII^e siècle, avec son vaste parc abritant des jardins, des œuvres d'art et des palais. Le domaine accueille notamment l'ancien président américain Harry S. Truman et le dirigeant soviétique Joseph Staline après la guerre, lors de la conférence de Postdam, en 1945. L'entrée est de 19 € pour les adultes.
5. **Le Musée juif de Berlin** : Conçue par l'architecte Daniel Libeskind, cette audacieuse construction éclipe parfois la collection qu'elle abrite. L'exposition permanente rappelle la contribution remarquable de la communauté juive à la société allemande depuis 2 000 ans. On y trouve également des expositions temporaires intéressantes. L'entrée est de 8 €. *Linden Strasse 9-14*.



Les magnifiques jardins formels de Sanssouci à Potsdam.



Source : Shutterstock

Un panorama de nuit de L'île aux Musées du côté de la rivière Spree.

plus populaire de Berlin, abrite des trésors archéologiques babyloniens et assyriens en provenance de Turquie et d'ailleurs. (Plusieurs salles de ce musée ont subi d'importants travaux de réfection et sont fermées. Vérifiez avant de vous y rendre).

Poursuivez votre balade le long du boulevard *Unter den Linden* et passez devant la *Staatsoper* où se trouve l'une des trois compagnies d'opéra de la ville. Vous atteindrez bientôt l'imposante porte de Brandebourg, avec son arc triomphal enjolivé de colonnades datant du XVIII^e siècle. Cet ancien symbole d'une cité divisée est aujourd'hui un emblème de prospérité et de cohésion, un lieu où les touristes croquent des autoportraits et où les Allemands se réunissent pour célébrer le Nouvel An et leurs victoires au soccer.

D'un côté de la porte se trouve un autre monument incontournable; l'émouvant Mémorial aux juifs assassinés d'Europe qui, avec ses 2 711 stèles de béton, ravive le souvenir déchirant de l'Holocauste. De l'autre côté, un symbole d'espoir, le *Reichstag*, ce magnifique édifice reconstruit dans la foulée de la réunification et qui abrite désormais le gouvernement allemand. Le dôme en verre qui le surplombe est l'œuvre de l'architecte britannique Norman Foster. Pour le visiter

gratuitement et de façon autonome, réservez en ligne, longtemps d'avance, à http://www.bundestag.de/htdocs_e/visits/kuppel/kupp/245686.

S'il est possible d'apercevoir des fragments du Mur un peu partout dans Berlin, l'endroit privilégié pour en vivre toute sa portée se trouve à l'extrémité nord du quartier *Mitte*, le long de *Bernauer Strasse*, là où le Mur traversait jadis le centre de la ville. Au moment où les communistes construisirent hâtivement le Mur en 1961 afin de freiner le déferlement des migrants tentant de fuir, les résidents vivant sur un côté de *Bernauer* se trouvèrent soudainement emprisonnés. Dans les jours de chaos qui suivirent la construction du Mur, nombre d'entre eux s'échappèrent en glissant le long de draps noués aux fenêtres, avant d'atterrir dans les filets des pompiers au sol. Rapidement, les autorités est-allemandes barricadèrent les fenêtres, puis elles démolirent complètement ces bâtiments.

Depuis la chute du Mur, un Mémorial du Mur a été construit, qui s'étend sur 1,4 kilomètre le long de *Bernauer Strasse*. L'ancienne zone frontalière et voie de la mort a été aménagée en un vaste parc gazonné ponctué de sites interactifs, ainsi que d'un tronçon de 220 mètres, le long du mur original, où sont



Source : Alan Freeman

Les chasseurs d'aubaines passent au peigne fin les offres au marché aux puces du dimanche au Mauerpark.

Vingt-cinq ans après la chute du Mur... Berlin est soudainement une destination prisée en Europe de l'Ouest.

affichées les photos de douzaines d'Allemands ayant perdu leur vie en tentant de s'évader vers la liberté. Pour vous y rendre, empruntez le *S-Bahn* jusqu'à la station *Nordbahnhof*, ou le *U-Bahn* jusqu'à *Bernauer Strasse*.

Si vous effectuez votre visite un dimanche, arrêtez-vous au *Mauerpark*, à deux pas. Ce vaste marché aux puces regorge de bibelots est-allemands et d'anciennes assiettes, le tout planté dans un décor éclectique et légèrement démodé, où l'odeur des falafels se mêle aux musiques d'un club *karaöke* en continu. Si l'ensemble vous semble trop bruyant, quittez alors *Bernauer Strasse* et bifurquez sur *Oderburger Strasse* pour goûter toute la palette épicurienne des cafés-terrasses berlinois où se mêlent les cuisines vietnamienne, libanaise, de même que quelques rares restos allemands.

S'il n'existe aucun vol direct reliant le Canada et Berlin, il est facile de s'y rendre en transitant par Londres ou Francfort, et il existe de bonnes correspondances ferroviaires à partir des autres métropoles européennes. Bien que la basse-saison soit synonyme d'achalandage réduit et de prix avantageux, il reste que l'hiver apporte généralement sa grisaille et des jours plus courts. Par contre, l'été est habituellement très agréable et pas trop chaud. ■



25 à 50 %

des personnes atteintes d'une maladie chronique connaîtront aussi la dépression

De plus, 20 % des aidants naturels qui s'occupent d'une personne atteinte de maladie chronique ont déclaré faire une dépression.

Grâce au soutien des retraités de la fonction publique fédérale, PartenaireSanté peut jouer un rôle de catalyseur et aider ses 16 partenaires de bienfaisance nationaux à répondre aux besoins en matière de santé mentale des Canadiens touchés par les maladies chroniques. Merci de votre soutien.

Pour accéder à de l'information, à des témoignages et à des ressources en matière de santé mentale, visitez le site partenairesante.ca/santementale.

Nos partenaires



Association canadienne du diabète
Crohn et Colite Canada
Dystrophie musculaire Canada
Fibrose kystique Canada
Fondation canadienne du foie

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
La Fondation canadienne du rein
La Société de l'arthrite
L'Association pulmonaire
Société Alzheimer du Canada
Société canadienne de la sclérose en plaques

Société canadienne de la SLA
Société canadienne de l'hémophilie
Société canadienne du cancer
Société Huntington du Canada
Société Parkinson Canada

iii PartenaireSanté
HealthPartners La philanthropie au travail
Charities At Work

partenairesante.ca | jesuislapreuvevivante.ca

Suivez-nous sur Twitter @Giveatwork

Les membres profitent d'offres et de rabais exclusifs chez Shoppers Drug Mart.

Vous bénéficierez de ce qui suit :

SHOPPERS HomeHealthCare

Rabais de 15 %* dans les établissements Shoppers Home Health Care^{MD}

Économisez sur une vaste sélection d'articles de confort à la maison et de solutions de sécurité tels que : attelles, appareils orthopédiques, aides à la mobilité et plus encore. Rendez-vous à shoppershomehealthcare.ca pour en savoir plus.

Réseau desantésécialisé
SHOPPERS DRUG MART

Aide au remboursement sans frais

Nous vous aiderons à coordonner toutes vos demandes de couverture pour vos médicaments nécessitant une autorisation spéciale. Pour discuter de vos options, veuillez composer le 1 855 701-3762.



Offres Shoppers Optimum^{MD} exclusives

Profitez d'offres Shoppers Optimum spéciales – comme celles ci-après.

* Présentez simplement votre carte de membre ou carte d'adhésion au programme familial de l'Association nationale des retraités fédéraux ainsi qu'une pièce d'identité gouvernementale avec photo.



AVIS D'EXPERTS PHARMACIE

Traiter la douleur.

Votre corps se sert de la douleur pour vous dire que quelque chose ne va pas bien. La douleur est différente pour chaque personne. Il est parfois difficile de déterminer ce qui la cause. Bon nombre de personnes âgées éprouvent de la douleur et l'acceptent comme partie intégrante du vieillissement. Mais cela n'est pas nécessaire. Certains traitements peuvent aider, avec ou sans médicaments.

Médicaments pour traiter la douleur

Pour traiter la douleur, il existe de nombreuses méthodes efficaces. Voici les médicaments en vente libre qui peuvent traiter la douleur.

Médicament	Utilisations courantes
Par voie orale	
Acétaminophène Exemple : Tylenol ^{MD}	Cet <i>analgésique</i> est un antidouleur qui soulage temporairement la douleur de niveau bénin à modéré, comme les maux de tête, les otites, les courbatures musculaires et les douleurs articulaires, l'arthrite, les maux de dos (région lombaire) et les crampes menstruelles.
Acide acétylsalicylique (AAS) Exemple : Aspirin ^{MD}	Ces trois médicaments sont des anti-inflammatoires, ce qui signifie qu'ils servent à soulager temporairement la douleur de niveau bénin à modéré, ainsi que l'inflammation, notamment pour les maux de dos (région lombaire), les douleurs au cou, les crampes menstruelles, les maux de tête, les entorses, les rages de dents, et l'arthrite.
Ibuprofène Exemples : Advil ^{MD} , Motrin ^{MD}	
Naproxène Exemple : Aleve ^{MD}	
Crèmes, lotions ou onguents appliqués sur la zone affectée	
Capsicine ou capsaïcine Exemple : Zostrix ^{MD}	La capsaïcine est un produit de santé naturelle qui peut servir à soulager temporairement les douleurs musculaires ou articulaires bénignes, dont les maux de tête, l'arthrite, les entorses et les contusions. Elle est souvent disponible dans des onguents et combinée à du menthol, qui réduit la douleur avec un effet refroidissant.
Diclofénac Exemple : Voltaren Emulgel ^{MD}	Le gel à base de diclofénac est appliqué sur la peau dans la zone touchée. Il sert à apaiser les douleurs articulaires ou musculaires associées à des blessures articulaires ou musculaires récentes, comme des entorses, des foulures ou des blessures causées par la pratique d'un sport.
Salicylate Exemples : Rub A-535 ^{MD} , Myoflex ^{MD}	Le salicylate est un ingrédient présent dans plusieurs crèmes. Il est utilisé pour le soulagement temporaire des courbatures musculaires, des maux de dos, des entorses et des douleurs causées par l'arthrite.

Il existe également des médicaments d'ordonnance pour traiter la douleur.

Les douleurs articulaires désignent l'inconfort des articulations, ou point de rencontre de deux ou plusieurs os. Elles sont symptomatiques de l'arthrite. Il existe plus de 100 types d'arthrite. Du nom d'**ostéoarthrite**, le type d'arthrite le plus répandu survient lorsque le cartilage qui protège l'extrémité des os commence à se détériorer. Lorsque le cartilage disparaît, les articulations deviennent douloureuses et raides, et peuvent enfler. L'acétaminophène et les crèmes en vente libre sont les médicaments les plus couramment utilisés pour l'ostéoarthrite.

Traiter la douleur sans médicaments

Il n'est pas toujours nécessaire de traiter la douleur avec un médicament. Discutez des possibilités suivantes avec votre pharmacien :

- l'application de glace ou de chaleur;
- les techniques de relaxation comme la respiration profonde.
- la physiothérapie;

Votre pharmacien peut vous aider

Avant de prendre un médicament quelconque, parlez à un de nos pharmaciens, surtout si vous prenez d'autres médicaments ou avez des problèmes de santé. Il vous posera quelques questions, pour s'assurer que vous prenez le médicament le plus sûr et le plus approprié pour aider à soulager votre douleur. Si vous prenez déjà des médicaments antidouleur et qu'ils ne suffisent pas à apaiser votre douleur, dites-le au pharmacien, car il pourra suggérer d'autres options.

Quel type de douleur éprouvez-vous?

Avant de faire des recommandations, votre pharmacien et d'autres professionnels de la santé pourraient vous poser des questions sur la douleur que vous éprouvez. Réfléchissez à ce qui suit :

- Qu'est-ce qui cause la douleur? Qu'est-ce qui la soulage ou l'aggrave?
- Comment décririez-vous la douleur? Comme une brûlure, une douleur vive et fulgurante, une sensation de picotement ou des élancements?
- Quel est le siège de la douleur? Est-ce que la douleur se propage dans d'autres parties du corps?
- Sur une échelle de 1 à 10, à quel point la douleur est-elle grave? La douleur vous empêche-t-elle de vaquer à vos activités?
- Depuis combien de temps éprouvez-vous cette douleur? Est-elle intermittente? Est-ce qu'elle se présente soudainement ou graduellement? ■

Cet article vous est présenté par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Obtenez
750
points à l'achat de friandises et collations d'une valeur de 5 \$ ou plus.*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Le bon doit être présenté avec votre carte Shoppers Optimum^{MD} personnelle au moment de l'achat. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes. Shoppers Drug Mart se réserve le droit d'annuler cette offre en tout temps. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Aucune reproduction ne sera acceptée. Offre unique; limite d'un bon par client. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40049
Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL

Obtenez
5 000
points à l'achat de presque tous produits en magasin d'une valeur de 40 \$ ou plus (du lundi au vendredi seulement).*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Limite de 5 000 points par offre, quelle que soit la valeur totale de la transaction. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles d'une valeur de 40 \$ ou plus, après les rabais et les échanges, et avant les taxes, sur présentation d'une carte Shoppers Optimum^{MD} valide. Sont exclus les médicaments d'ordonnance, les produits non admissibles aux points, les produits contenant de la codéine, les produits du tabac (s'il y a lieu), les billets de loterie, les photos de passeport, les timbres, les billets et cartes de transport en commun, les billets de spectacles, les cartes-cadeaux, les cartes d'appel, les produits de cartes prépayées et les articles des magasins Shoppers Home Health Care^{MD}. Shoppers Drug Mart^{MD} se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Aucune reproduction ne sera acceptée. Offre unique; limite d'un bon par client. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015. Détails à la caisse.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40046
Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL

Obtenez
15 x
plus de points à l'achat de médicaments en vente libre d'une valeur de 20 \$ ou plus.*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Le bon doit être présenté avec votre carte Shoppers Optimum^{MD} personnelle au moment de l'achat. Les points sont attribués en fonction du total net des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes, sur présentation d'une carte Shoppers Optimum^{MD} valide. Offre unique; limite d'un bon par transaction par client. Aucun bon d'achat différé. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Aucune reproduction ne sera acceptée. Offre non transférable. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40047
Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL

LE CODE DE LA ROUTE :

il faut une assurance même pour les courts trajets



Ai-je vraiment besoin d'une assurance voyage lorsque je serai à l'extérieur de la province pendant quelques jours seulement? Je passe simplement la frontière pour une petite séance de magasinage. Pourquoi ai-je besoin d'assurance?

Ces questions vous semblent-elles familières? Les Canadiens prennent encore de longues vacances annuelles, mais beaucoup d'entre nous faisons également des voyages en auto plus courts d'à peine quelques jours ici et là, souvent au Canada ou seulement à l'intérieur de la frontière américaine.

Bien des gens pensent qu'ils peuvent se passer d'assurance voyage lors de ces escapades plus courtes, que l'absence de salons d'aéroport et de passeports en élimine la nécessité. C'est une proposition risquée.

Ce dont beaucoup de voyageurs ne tiennent pas compte lorsqu'ils planifient un voyage au sud de la frontière, est ce qui pourrait arriver s'ils avaient besoin subitement de soins médicaux. Les services de santé aux É.-U. peuvent coûter très cher et votre régime d'assurance provincial offre une protection très limitée au moment où vous franchissez la frontière. Même si vous planifiez un court voyage dans une autre province, votre régime provincial ne couvrira que certains frais médicaux.

Personne n'aime envisager la possibilité d'une urgence médicale lors de la planification d'un court voyage, mais les frais peuvent être dévastateurs, surtout lorsque vous les comparez au coût relativement modique d'une police d'assurance voyage.

Si vous faites plusieurs courts voyages en dehors de votre province natale tout au long de l'année, du magasinage transfrontalier, des déplacements vers votre résidence secondaire, des voyages d'affaires, des visites à des amis et à des membres de la famille, la dernière chose que vous souhaitez est de faire beaucoup de planification pénible et fastidieuse avant chaque voyage.

Si cela vous ressemble, nous avons de bonnes nouvelles. Il existe un type de protection de voyage dont beaucoup de personnes ignorent l'existence : les régimes annuels multi-voyages. Grâce à un régime annuel, vous pouvez :

- épargner par rapport aux régimes individuels pour chaque voyage;
- gagner du temps et éliminer les soucis d'acheter une assurance pour chaque voyage individuel;
- vous assurer d'être protégé chaque fois que vous quittez votre province ou pays de résidence, même pour les voyages imprévus.

Les régimes annuels vous assurent pour tous vos voyages d'une durée déterminée que vous choisissez pendant 12 mois. Parlez à un expert en assurance pour en savoir plus. ■

Cet article a été fourni par Johnson Insurance. Pour de plus amples renseignements sur l'assurance voyage, consultez le site de Johnson Inc. à www.johnson.ca.

LE DÉMÉNAGEMENT

Qu'il s'agisse de l'est ou de l'ouest, surveillez certains pièges fréquents lorsque vous comparez les tarifs de déménagement.

Magasinage en ligne — c'est pratique, enrichissant et une bénédiction pour les clients qui comparent. De plus en plus de sites Web font leur apparition et permettent aux utilisateurs de vérifier et de comparer les prix pour tout, allant des chambres d'hôtel à l'assurance. Et qui n'aime pas profiter d'une aubaine?

Mais parfois, les bonnes aubaines ne sont pas tout ce qu'elles semblent être, particulièrement en ce qui concerne la réservation de services de déménagement ou de réinstallation. Le résultat final pourrait ne pas être ce que vous avez négocié.

Un déménagement est à la base une activité facile; ce n'est pas le cas du magasinage en vue d'un déménagement. Dans l'industrie du déménagement, les prix sont déterminés par de nombreux facteurs tels que l'emplacement, l'accessibilité, les biens que vous déménagez, leur poids et (s'il s'agit d'un déménagement local) le temps qu'il faudra. Y a-t-il des meubles à démonter? Des tableaux coûteux qui nécessitent une attention particulière? Des appareils d'exercice? Un garage rempli d'outils et des jouets de « grand garçon »? Il faut plus de temps pour emballer et charger adéquatement ce genre d'articles, ce qui a des répercussions sur les résultats.

Le choix du moment importe également. La date du déménagement – au milieu du mois, à la fin du mois, les périodes de pointe ou creuses – influera sur son coût. Les périodes de « haute saison » ou de pointe sont juin, juillet et août; les prix grimperont au cours de ces mois en raison de la demande, spécialement les fins de semaine et à la fin du mois. L'hiver est la basse saison de l'industrie du déménagement et il en coûte moins cher pour déménager pendant les mois d'hiver.

Vous devriez également déterminer si vous avez besoin de services d'emballage. La plupart des clients sous-estiment grandement la quantité d'emballage nécessaire et sont souvent mal préparés le jour du déménagement, un retard qui peut avoir une incidence sur la dernière facture.

Lorsque vous regardez les prix des services de déménagement en ligne, assurez-vous d'en savoir plus sur ce que le prix comprend et de comparer des pommes avec des pommes. Sachez clairement comment le prix est déterminé, que ce soit à l'heure, en fonction du poids ou d'autres informations que vous fournissez, et comment l'entreprise s'assure que ses prix sont exacts et inclusifs. Soyez au courant des modalités qui s'appliquent si les frais diffèrent de l'estimation qu'on vous a donnée.

Si le prix est vague et que des frais supplémentaires s'appliquent, la dernière facture pourrait être beaucoup plus élevée que prévu. Habituellement, si vous refusez de payer la dernière facture, le déménageur doit fermer les portes du camion et amener le chargement à l'entrepôt. Vous pourrez ensuite vous voir imposer non seulement des frais pour le déménagement, mais des frais supplémentaires pour la livraison à l'entrepôt, l'entreposage et la manutention. Cela peut être une situation extrêmement frustrante et stressante. Il ne faut pas s'étonner que le déménagement soit considéré, d'année en année, par le Conseil canadien des bureaux d'éthique commerciale au

Canada et aux É.-U. comme un des 10 principaux sujets de plaintes des consommateurs.

Il y a une solution bien meilleure à vos besoins en matière d'immobilier et de déménagement qui peut simplifier considérablement les choses, vous faire économiser, vous permettre d'avoir l'esprit tranquille et vous aider à traverser des situations épineuses qui pourraient se produire : une entreprise professionnelle de réinstallation. Grâce à des experts professionnels en réinstallation qui travaillent avec vous, vous recevrez des conseils tout au long du processus de déménagement. Ces entreprises devraient faire affaire avec des déménageurs renommés, fournir des estimations réalistes et garanties et effectuer une vérification de la facture pour vous afin que la dernière facture ne soit pas une surprise désagréable.

Grâce aux options en ligne, magasiner intelligemment n'a jamais été aussi simple de bien des façons. Mais les consommateurs avertis devraient être conscients des pièges dans lesquels ils peuvent tomber lorsqu'ils magasinent en ligne pour un service aussi complexe qu'un déménagement. ■

Offert par le Groupe Relocation Services. Pour en savoir plus sur ce que le Groupe Relocation Services offre, appelez au 1-866-865-5504, consultez le www.relocationsservicesgroup.com/federalretirees ou envoyez un courriel à info@relocationsservicesgroup.com.



Courtes journées, LONGUES MARCHES

L'été est terminé, mais ce n'est pas une raison pour être inactif.

MIKE BRUCE

Tous les Canadiens le savent : lorsqu'il fait froid dehors, il faut bouger.

Pour un trop grand nombre d'entre nous, la venue de l'automne signifie fuir le plein air, du moins jusqu'au mois d'avril. Or, les activités ne manquent pas pour rester actif et en forme bien après que les bernaches aient pris leur envol migrateur. Il vous suffit de planifier.

Comme toujours, la motivation est la clé du succès. Planifiez un rendez-vous hebdomadaire avec un ami ou un membre de la famille pour faire une activité sportive ou physique. Vous engager ainsi auprès d'une autre personne vous évitera de vous décourager ou de vous défilier après quelques semaines – cela pourrait même vous inspirer à entreprendre d'autres activités de conditionnement physique.

L'entraînement personnalisé et les classes de groupe sont deux formules gagnantes auprès de nombre de mes clients. Un entraîneur sportif peut vous aider à développer une bonne « éthique du travail » – la discipline, la patience et la responsabilisation dont vous aurez besoin pour atteindre vos objectifs de conditionnement physique. Du coup, vous pourriez constater que votre sens accru de la responsabilisation vous aidera à faire de meilleurs choix dans d'autres domaines de votre vie.

Et pas besoin de choisir un « sergent-major » pur et dur comme entraîneur; ce vieux stéréotype et de tels entraîneurs se font rares de nos jours. L'entraîneur est là pour vous aider à atteindre vos objectifs de mise en forme, en harmonie avec vos besoins, vos goûts et votre personnalité.

Peut-être êtes-vous du genre qui ne tolère pas d'être enfermé dans un gymnase, quelle que soit la température à l'extérieur. Si c'est votre cas, vous avez la chance de vivre au Canada – un territoire qui regorge de sentiers extérieurs et d'une panoplie de sports d'hiver. Faites de la randonnée ou de la marche dans les sentiers. Jouez les derniers trous d'une allée de golf tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas de neige. Vous pouvez même garder vos habitudes de marche ou de course comme par temps chaud. Adaptez simplement votre routine au climat.

Parlons justement de l'habillement : préférez le pragmatisme à l'esthétisme. Votre objectif est d'acquérir une bonne forme physique et de la conserver, pas de vous pavaner. Habillez-vous en superposition/multicouches pour être confortable, mobile et vous tenir chaud. Privilégiez des couches externes qui se superposent et s'enlèvent aisément, sont faciles à ajuster et ont une bonne capacité isolante (par exemple, une veste en molleton ou un gilet avec fermeture à glissière). Par ailleurs, évitez les sous-vêtements en coton car ce tissu absorbe la sueur et reste humide. Les vêtements en fibres artificielles sont d'excellentes solutions de rechange qui vous garderont au chaud et au sec pendant l'exercice.

Lorsque vous êtes dehors par temps froid, votre organisme se dépense pour maintenir sa température interne – c'est pourquoi il est si facile de perdre sa chaleur par les extrémités. Environ 40 % de notre perte thermique s'effectue par la tête et le cou. Dès lors, investissez dans une paire de souliers et de gants chauds, et procurez-vous un bonnet capable de maintenir la chaleur tout en laissant s'échapper la transpiration.

Mon dernier et plus précieux conseil : procédez lentement. Je n'insisterai jamais assez sur l'importance d'un effort graduel, qui élève progressivement votre rythme cardiaque et votre température corporelle lorsque vous faites de l'exercice par temps froid. Vos muscles peuvent se raidir beaucoup plus rapidement par temps froid, augmentant ainsi le risque de blessures. En outre, il a été démontré que l'activité physique en altitude et dans les climats froids entraîne un risque accru de crises cardiaques.

Évitez donc l'effort soudain – cela est vrai pour toutes les activités de plein air, qu'il s'agisse d'une course de cinq kilomètres ou de menus travaux de jardinage. ■

.....

Mike Bruce est un entraîneur personnel établi à Ottawa. Il travaille avec les athlètes professionnels, les adeptes de la condition physique et les sportifs du dimanche. Il est accrédité en tant que spécialiste dans le domaine de la préparation physique et se spécialise en soutien à l'entraînement en force et en conditionnement, perte de poids et mobilité.



LES SINGERIES AMOUREUSES

Lorsqu'il est question d'amour et de sexe, nos gènes pensent beaucoup pour nous.

SUE MCGARVIE



Le jardin zoologique de Toronto vend des tee-shirts arborant le slogan « 98,6 % grand singe ». Ce qui est vrai pour nos gènes l'est également pour notre comportement, surtout lorsqu'il est question d'amour, de mariage et de sexe.

Nous sommes des animaux sophistiqués, mais des animaux quand même. Regarder l'amour et le sexe à travers le prisme de la biologie évolutionniste peut expliquer beaucoup de choses, telle la raison pour laquelle les hommes sont attirés par la nouveauté, pourquoi porter la couleur rouge rend les femmes plus attirantes sexuellement et pourquoi les femmes sont plus susceptibles d'être réceptives à certaines périodes du mois. Comprendre comment nous avons évolué en tant qu'êtres sexués peut nous aider à être de meilleurs partenaires sentimentaux.

Tous les étudiants en première année de sociologie étudient les théories expliquant pourquoi les femmes sont contraintes au couple (pour protéger et élever leurs enfants) et pourquoi le besoin de répandre leurs gènes le plus largement possible pousse les hommes à être des vagabondeurs sexuels. Est-ce que cela signifie la fin du mariage tel que nous le connaissons? J'en doute. Mais cela pourrait

expliquer pourquoi nous avons un taux de divorce qui se maintient aux alentours de 52 pour cent, et pourquoi je vois dans ma pratique tellement de clients confrontés aux des problèmes d'infidélité. Être en mal de nouveauté semble généralisé parmi les hommes, mais il en va ainsi d'autres traits psychologiques tels que la fidélité, le désir de plaire et l'envie de protéger leurs partenaires sexuels et de subvenir à leurs besoins. Si vous voulez blâmer quelqu'un, blâmez nos parents les chimpanzés.

Pour les femmes, le sexe entraîne la libération des hormones de l'attachement dès que nous devenons actives sexuellement avec une nouvelle personne. Beaucoup de femmes aiment croire qu'elles peuvent adopter une approche désinvolte de la fille qui explore la ville à l'égard du sexe. Mais, à mon avis, très peu de femmes peuvent coucher avec un homme sans avoir établi de liens affectifs. Les femmes ont tendance à commencer à choisir des motifs de vaisselle et à rêver trop rapidement de vivre heureuses jusqu'à la fin de leurs jours. Je crois que c'est l'une des principales raisons pour lesquelles certaines femmes restent avec des conjoints qui ne leur conviennent pas : elles ont des rapports sexuels trop tôt et commencent à établir des liens avec des hommes qui les maltraitent.

Alors, sommes-nous dirigés complètement par notre programmation génétique? Non, mais elle nous influence plus que nous aimerions le croire. Toutes les discussions dans les médias sur les modèles de relations libres (polyamour, pansexualité, « échange de partenaires ») peuvent refléter ce désir de nouveauté.

Pourtant, il est erroné de croire que nous représentons seulement la somme de nos instincts génétiques. Nous avons évolué pour être des animaux qui raisonnent, et nous pouvons faire des choix qui gardent nos relations actives et saines.

Cela commence par la communication. Les hommes qui prêtent attention à leur partenaire féminine et à ses désirs de faire son nid peuvent l'empêcher d'attirer l'attention masculine positive d'un collègue. (Pour les femmes, il s'agit de la personne avec laquelle elles prennent

un café.) Les études scientifiques donnent également à penser que l'ennui et la répétition dans la chambre à coucher entraînent l'infidélité et le risque d'une rupture conjugale.

Pour les hommes, l'une des meilleures façons de savoir si une partenaire potentielle a envie de faire l'amour est de regarder un calendrier. Contrairement à la plupart des autres animaux, les êtres humains n'ont pas de période de « chaleur »; les femmes peuvent être ouvertes au sexe à n'importe quel moment du mois. Mais pour bien des femmes, l'intérêt sexuel atteint des sommets pendant l'ovulation et juste avant les menstruations. Avis aux hommes : les techniques de Don Juan qui ont échoué au bistro la semaine dernière pourraient bien fonctionner la semaine prochaine. Recenser le cycle hormonal d'une femme aidera son partenaire à comprendre à quel moment elle sera accessible.

Les femmes ont intérêt à connaître ce qui fonctionne. Étant donné que les hommes sont très visuels et attirés par la nouveauté, il s'ensuit qu'ils répondent aux couleurs vives chez une femme. Et les études démontrent que les hommes trouvent les femmes en rouge irrésistibles, même en présence de jumelles identiques, les hommes ont tendance à préférer la femme en rouge. Tenez compte de cela lorsque vous penserez à refaire votre garde-robe.

Il n'y a, bien entendu, aucune garantie; les gens sont des créatures complexes. Mais quand la science rencontre les draps, nous pouvons en apprendre beaucoup sur ce qui nous fait avancer. Et apprendre peut être très amusant. ■

.....

Sue McGarvie est sexologue clinicienne et thérapeute relationnelle depuis le début des années 1990. Elle a fondé la *Ottawa Sex Therapy and Libido Clinic*. Elle a animé *Sunday Night Sex with Sue* pour Astral Media dans divers marchés du Canada pendant plus de dix ans. Elle anime désormais une chronique à la radio intitulée *The Three Minute Therapist*. Pour découvrir sa poésie divertissante, consultez son blogue, à www.sexwithsue.com.

Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance*

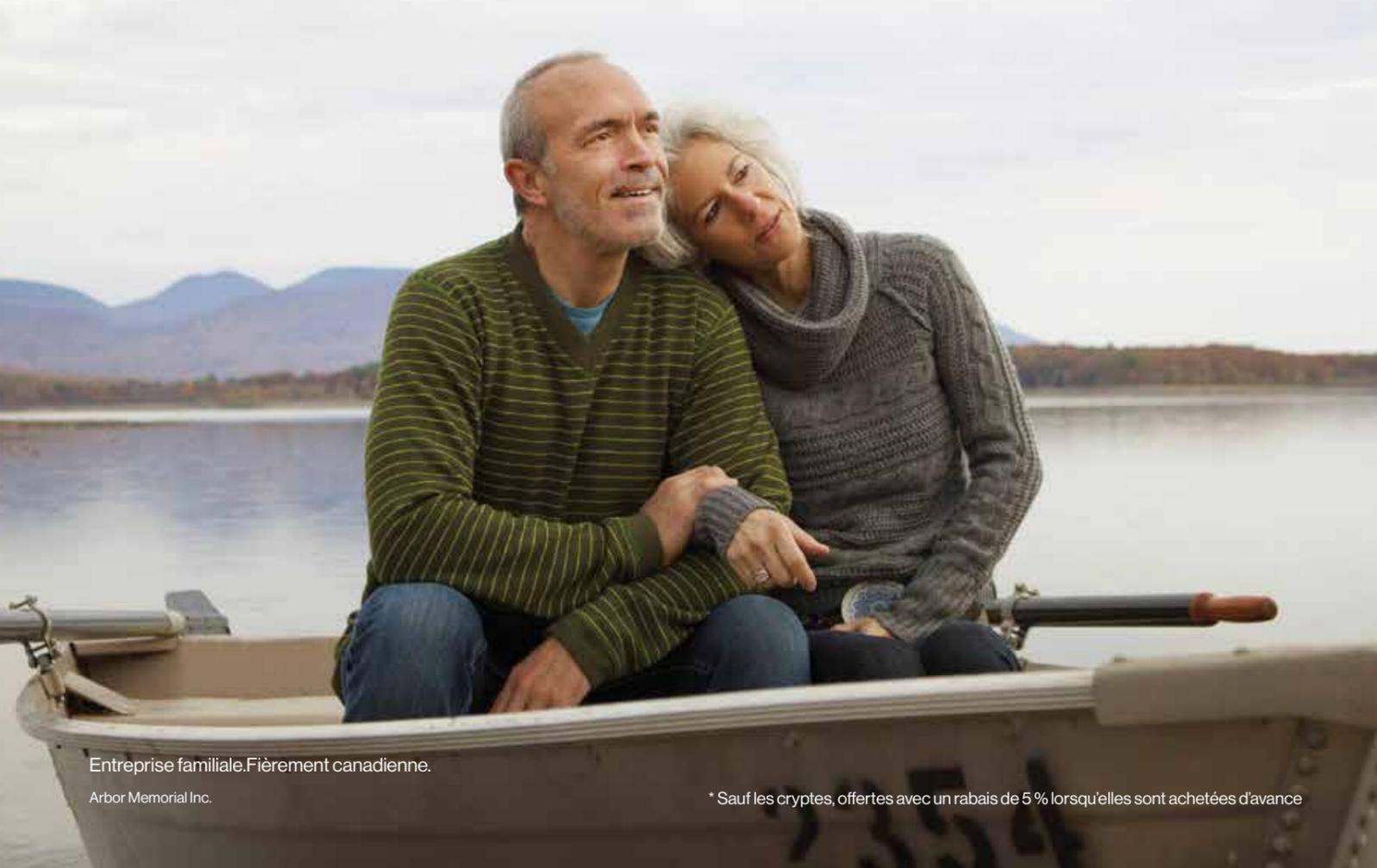
Économies de **10%**

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%**

PLUS! Registre familial de planification de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 877 301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



Entreprise familiale. Fièrement canadienne.

Arbor Memorial Inc.

* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance

AVIS D'EXPERTS SANTÉ

QUESTION : Les soins de santé étant une responsabilité provinciale, comment est-ce que les politiques publiques fédérales peuvent avoir un impact sur notre système de santé et nos régimes d'assurance?



RÉPONSE : Nous avons tous un intérêt direct dans notre système de soins de santé : nous payons tous des impôts pour aider à le financer, et nous ne savons jamais quand nous pourrions en avoir besoin. Au cours de la campagne électorale fédérale, vous avez probablement entendu beaucoup d'information et de questions sur le rôle du gouvernement fédéral en matière de santé publique, ainsi qu'aux points de vue des divers partis politiques et candidats sur notre système de soins de santé au cours des années à venir.

Pour les retraités fédéraux, les politiques financières ou en matière de santé mises en œuvre au niveau fédéral peuvent toucher le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime de services dentaires

pour les pensionnés. Par exemple, un programme national d'assurance-médicaments pourrait réduire les coûts de nombreux médicaments, ce qui pourrait se traduire par des économies pour les régimes d'assurance, voire des retombées sur l'épargne pour les membres de certains régimes.

Bien que la prestation des soins de santé soit de responsabilité provinciale, il relève du gouvernement fédéral de surveiller et d'appliquer la *Loi canadienne sur la santé* et de fournir du financement aux provinces. L'application de la loi peut garantir un accès uniforme aux soins de santé dans l'ensemble des provinces et aider à atténuer certaines pratiques comme la surfacturation.

Les paiements de transferts relatifs à la santé sont un autre domaine où le gouvernement fédéral a une incidence importante sur notre système de soins de santé. Une augmentation des paiements de transferts relatifs à la santé pourrait permettre aux provinces, qui ont diminué régulièrement les services et la prestation de soins de santé, de rétablir les traitements des professionnels paramédicaux comme les physiothérapeutes et les travailleurs sociaux. Les Canadiens pourraient bénéficier d'un plus grand accès aux soins et les régimes d'assurance pourraient mieux équilibrer leurs bénéfices nets.

Les stratégies préventives qui favorisent le bien-être et les modes de vie sains peuvent aider à régler un facteur de coût important, à savoir les maladies chroniques comme les maladies du cœur, l'obésité, l'hypertension artérielle, l'ostéoporose, le diabète, le cancer et la dépression. Selon l'Agence de la santé publique du Canada, trois personnes sur cinq âgées de plus de 20 ans vivent avec une maladie chronique, et quatre sur cinq risquent d'en contracter une ou plusieurs.

L'Agence estime que les maladies chroniques sont responsables de 67 % du total des coûts directs en soins de santé et de 60 %

des coûts indirects. Le fardeau financier de la maladie chronique est lourd, et son coût est inestimable pour la qualité de vie des Canadiens. Les politiques fédérales en matière de santé qui favorisent les initiatives et les programmes de santé publique peuvent entraîner des économies pour notre système, ainsi que pour les régimes d'assurance privés et les particuliers canadiens.

Les politiques publiques qui se concentrent sur les déterminants sociaux de la santé, les conditions socioéconomiques, culturelles et environnementales de nos vies, peuvent également avoir une incidence positive sur le système de soins de santé et nos régimes d'assurance. Des facteurs comme le revenu, le logement, la sécurité alimentaire et les environnements physiques sûrs contribuent énormément à notre santé personnelle et au bien-être de notre système de soins de santé. Le Conseil canadien de la santé maintenant aboli a constaté que les Canadiens à plus faibles revenus sont plus susceptibles de souffrir de maladies chroniques et d'être hospitalisés pour différents problèmes de santé. Ils sont également deux fois plus susceptibles d'utiliser les services de soins de santé que les personnes ayant un revenu plus élevé.

S'attaquer aux déterminants sociaux de la santé n'est pas une mince tâche, mais la recherche a dégagé un potentiel d'excellents taux de rendement des capitaux investis dans ce domaine. Le système de soins de santé, les compagnies d'assurance et tous les Canadiens pourraient bénéficier de ce type d'approche.

À l'heure actuelle, les partis politiques et les candidats auront présenté leurs politiques en matière de santé : comment le système de soins de santé devrait être structuré, financé et globalement abordé, la nature des lacunes et la façon de les corriger ou non. Espérons que cet article vous a présenté les faits dont vous avez besoin pour poser des questions judicieuses. ■

AVIS D'EXPERTS PENSIONS

QUESTION : Malheureusement, nous divorçons. Qu'arrivera-t-il à ma pension?

RÉPONSE : Un divorce n'est jamais une démarche facile. Espérons que cet article apaisera vos inquiétudes au sujet de votre pension.

Avant de faire quoi que ce soit d'autre, vous devriez aviser le Centre des pensions du gouvernement du Canada de votre divorce ou de votre séparation, même si vous ne prévoyez pas demander un partage des prestations de retraite. On vous demandera d'envoyer des copies de vos documents de séparation, de votre jugement de divorce ou une déclaration écrite stipulant que vous n'êtes plus dans une union de fait avec la personne dont le nom figure au début de la déclaration. Votre numéro de pension devrait être indiqué sur chaque document.

Selon la *Loi sur le partage des prestations de retraite*, vous et votre ex-conjoint ou ex-conjointe pouvez demander le partage de vos prestations de retraite après une séparation d'un an ou, dans le cas d'un divorce, immédiatement. Un tribunal canadien peut également ordonner le partage de vos prestations de retraite.

Ce processus comporte trois étapes :

1. Demande d'information sur le partage des prestations de retraite

Si vous désirez recevoir une estimation du montant maximum transférable assujéti au partage avant de présenter une demande de partage officielle, communiquez avec le bureau des pensions du gouvernement du Canada pour remplir le formulaire PWGSC-TPSGS 2488 et le soumettre avec les documents requis. Le bureau des pensions peut vous donner une estimation, même si vous n'êtes pas encore divorcés ou séparés. C'est une étape facultative, mais elle est utile.

2. Demande de partage des prestations de retraite

Demandez le partage des prestations de retraite par voie électronique, à <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/form/html/2486-eng.html>. Si vous êtes incapable d'effectuer la demande en ligne, imprimez la demande en format PDF sur le site Web, remplissez-la à l'encre foncée et en lettres moulées et postez-la comme indiqué. Vous devez soumettre le formulaire avec l'ordonnance d'un tribunal ou l'entente écrite signée par vous et votre ex, ainsi que tout autre document d'appui exigé dans la demande.

3. Partage des prestations de retraite

Lorsque le partage est approuvé, le montant déterminé est transféré comme une somme forfaitaire dans un régime enregistré d'épargne-retraite immobilisé choisi par votre ex. Votre pension est ensuite réduite en conséquence. Votre ex peut recevoir jusqu'à 50 % de la valeur actuarielle actuelle de vos prestations de retraite. Il ou elle aura toujours droit aux prestations supplémentaires de décès, sauf si vous nommez un nouveau bénéficiaire. Ceci étant dit, votre ex ne sera plus admissible aux avantages en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) ou du Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP).

Vous pouvez obtenir de plus amples détails sur ce processus en consultant le site <http://pensionetavantages-pensionandbenefits.gc.ca> ou en appelant sans frais au Centre des pensions du gouvernement du Canada, au 1-800-561-7930 (pour appeler de l'étranger du Canada et des États-Unis : 506-533-5800). ■



Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada

Chaque année, les retraités fédéraux manifestent un soutien inconditionnel à leur communauté par l'entremise de la campagne annuelle de la CCMTGC.

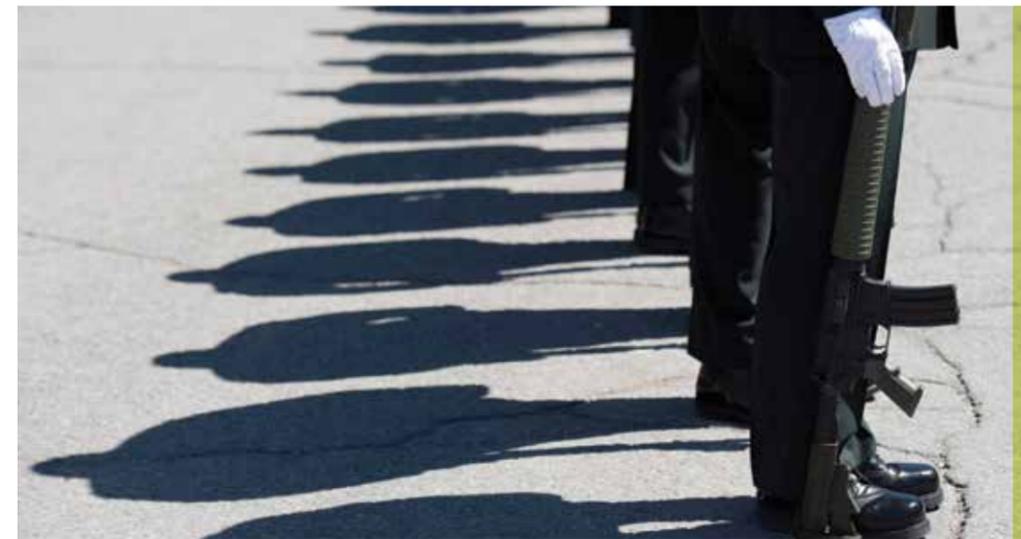
Vous pouvez donner en effectuant 12 retenues mensuelles sur la pension à compter du mois de janvier, si vous donnez avant le 15 novembre.

Composez le 1-877 379-6070

gcwcc-ccmtgc.org

AVIS D'EXPERTS VÉTÉRANS

QUESTION : J'ai entendu dire récemment que le gouvernement fédéral avait annoncé des changements à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, pour améliorer l'accès des membres et des anciens combattants des Forces armées canadiennes (FAC) aux possibilités d'emploi au sein de la fonction publique fédérale. Pouvez-vous m'en dire plus?



RÉPONSE : Le 31 mars 2015, le gouvernement du Canada a adopté une loi modifiant la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP). Cette nouvelle loi, ou *Loi sur l'embauche des anciens combattants* (LEAC), élargit l'accès à l'embauche dans la fonction publique fédérale des militaires et des anciens combattants des FAC qui sont libérés honorablement.

En vertu de la LEAC, les militaires libérés des FAC pour une blessure ou une maladie attribuable ont droit au plus haut niveau de priorité (statutaire) pour les emplois au sein de la fonction fédérale. Autrement dit, s'ils ont les qualifications pour les postes, ils seront prioritairement embauchés.

Si aucun candidat qualifié n'a droit à la priorité statutaire pour un poste affiché, les candidatures des personnes ayant droit

à la priorité « réglementaire » sont alors examinées. Les membres des FAC qui sont libérés pour des raisons médicales non attribuables à leur service continueront de bénéficier d'une priorité réglementaire. Avant d'entamer un processus de nomination, les organisations doivent considérer les personnes à statut prioritaire.

La LEAC prolonge aussi la durée de la priorité d'accès à tous les membres des FAC qui sont libérés pour des raisons médicales. À l'heure actuelle, un membre des FAC libéré pour des raisons médicales a :

- jusqu'à cinq ans après sa libération pour exercer son droit de nomination prioritaire, avec une attestation médicale de son aptitude à reprendre le travail durant cette période; et

- jusqu'à deux ans à compter de la date où il a exercé son droit au statut prioritaire pour postuler à des postes et bénéficier de la priorité.

Désormais, le statut prioritaire d'un membre des FAC sera valide pour une durée de **cinq** ans à partir où il exerce son droit à cette priorité. Cela signifie que tous les membres des FAC qui sont libérés pour des raisons médicales auront cinq ans pour se rétablir et, lorsqu'ils deviennent aptes au travail, auront droit au statut prioritaire pendant une autre période de cinq années.

Ces changements seront appliqués rétroactivement aux membres des FAC qui ont exercé leur droit au statut prioritaire en vertu de la LEAC après le 1^{er} avril 2012.

De plus, en vertu de la LEAC, tous les membres actifs des FAC (Forces régulières, Forces de réserve, SAIOC ou Rangers canadiens) ayant servi un minimum de trois ans peuvent désormais postuler à n'importe quel emploi annoncé à l'interne, comme s'ils faisaient partie de la fonction publique. Ce droit est également accordé aux anciens combattants qui ont été libérés honorablement et ont servi pendant au moins trois ans. Cependant, ce droit n'est valable que pour une période limitée de cinq années après la date de leur libération des FAC.

Enfin, on accordera désormais la préférence à tous les anciens combattants qui ont été libérés honorablement et ont servi pendant au moins trois ans, lorsqu'ils postulent à un emploi annoncé à l'externe, et ce, jusqu'à cinq années après la date de leur libération des FAC.

Si vous désirez plus de renseignements sur ces changements et pour déterminer votre admissibilité à un statut prioritaire pour des emplois au sein de la fonction fédérale, veuillez communiquer un membre de l'équipe du Programme de transition des FAC, en composant le numéro sans frais 1-800-883-6094. ■

Défense des intérêts en action

FAISONS DE L'ÉLECTION

2015 NOTRE MOMENT

L'élection fédérale est en cours. Les politiciens sont en pleine campagne et les candidats se livrent concurrence pour les votes.

Le moment est venu de s'assurer que tous les partis et tous les candidats comprennent les priorités des aînés canadiens.

Dans les numéros précédents de *Sage*, vous avez appris ce que sont les régimes de retraite à prestations cibles. Le gouvernement fédéral prévoit présenter une loi qui permettrait aux sociétés d'État et aux employeurs sous réglementation fédérale de réduire les prestations des pensionnés et d'en éliminer l'indexation, pendant qu'ils sont à la retraite.

Ces régimes de retraite, à « prestations cibles » ou à « risque partagé », sont souvent vus comme étant à mi-chemin entre les régimes à prestations déterminées, qui offrent une pension garantie, et les régimes à cotisations déterminées, qui versent un montant forfaitaire en fonction des placements. Les régimes à prestations cibles ont des objectifs; les pensions qu'ils versent dépendent de leur rendement financier. Malheureusement, cela signifie que les prestations peuvent être réduites et l'indexation limitée pendant les années difficiles sur le plan financier. Même si les régimes à prestations cibles valent mieux que ceux à cotisations déterminées (voire, qu'aucun régime de pension), leur mise en place ne devrait pas viser les pensionnés qui bénéficient actuellement de régimes à prestations déterminées.

C'est ce qui est arrivé aux employés et aux retraités du secteur public du Nouveau-

Brunswick. Ce n'est peut-être qu'une question de temps avant que ces régimes deviennent monnaie courante, avant que de plus en plus d'employeurs ne changent leurs engagements en matière de pensions, après que les employés aient pris leur retraite.

Ce n'est pas ce qui a été promis aux pensionnés.

Et c'est pourquoi nous demandons aux candidats – qui formeront notre prochain gouvernement fédéral – de s'engager à présenter une loi pour veiller à ce que les employeurs respectent les promesses qu'ils ont faites aux pensionnés et aux employés.

Notre demande vise à augmenter la sécurité du revenu de retraite, non seulement pour les retraités fédéraux, mais aussi pour *tous* les Canadiens.

Et pour obtenir la sécurité du revenu de retraite, nous – c'est-à-dire chaque membre et chaque bénévole de cette Association – devons travailler ensemble et nous exprimer d'une seule voix.

Faisons de cette élection notre moment.

En travaillant à placer nos enjeux soient au cœur des débats dans toutes les circonscriptions, nous pouvons susciter des changements et créer un meilleur pays. Les élections de 2015 représentent pour les retraités et ceux qui sont près de la retraite l'occasion idéale de se faire entendre et comprendre.

Il est facile de participer. Dans ce numéro de *Sage*, vous trouverez une trousse d'outils pour l'élection pour chacun d'entre vous. Gardez-la à portée de la main et utilisez-la pour prendre la parole lors des rencontres

avec les candidats qui ont lieu dans votre communauté, pour répondre aux agents électoraux qui font du porte-à-porte et aux candidats eux-mêmes, ainsi que pour communiquer avec les médias lors d'émissions de radio ou avec la presse écrite.

Partout au Canada, les sections de l'Association organisent des rencontres de candidats. Pour savoir quand vous pouvez vous joindre à d'autres membres, à des aînés et à des membres de votre communauté pour des conversations avec des candidats dans votre région, communiquez votre section. Prévoyez participer à ces conversations. Vous en saurez davantage sur ce que les candidats disent au sujet du respect des promesses en matière de pensions et les candidats connaîtront les attentes des retraités fédéraux de la part du nouveau gouvernement du Canada.

Vous pouvez aussi passer à l'action, en quelques clics à peine. Visitez www.Respectezvotrepromesse.ca. Signez la déclaration d'engagement et de soutien. Parlez à vos amis. Demeurez informé en vous inscrivant. Suivez-nous dans les médias sociaux, tout particulièrement sur Facebook (<https://www.facebook.com/respectezvotrepromesse>). Vous y trouverez les plus récentes actualités sur l'élection fédérale, sur ce que les partis et les candidats ont à dire sur nos enjeux et sur les rencontres avec les candidats qui ont lieu partout au Canada.

Au cours de cette élection fédérale, participez à notre initiative de défense des intérêts. Faites partie de notre voix et aidez-nous à protéger la sécurité de votre retraite. ■



LES NOUVELLES DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Nouveau site Web!

Nous sommes ravis d'annoncer notre site Web complètement renouvelé. Grâce à de nombreux commentaires de la part de nos membres, nous avons créé un portail en ligne sur la retraite qui offre :

- Plus d'informations – sur les finances personnelles, la santé et le voyage.
- Un espace membres – où vous pouvez vous connecter pour accéder aux informations destinées exclusivement aux membres et gérer vos données personnelles.
- Une liste de sections – informations, coordonnées et événements locaux pour l'ensemble des 82 sections à travers le pays.

Pour nous aligner sur notre nouveau nom, nous avons également une nouvelle adresse Web : **RetraitesFedereaux.ca**. Nous espérons que vous la consulterez bientôt pour créer votre code d'utilisateur et votre profil, et être au courant des dernières nouvelles de votre Association.

Cartes d'adhésion

Toutes les cartes d'adhésion de cette année ont été postées. Si vous n'avez pas encore reçu votre carte 2015, veuillez appeler votre section locale ou le Bureau national au 1-855-304-4700.

Nous vous remercions de votre patience. En réponse aux problèmes survenus avec l'envoi des cartes d'adhésion cette année, nous avons reçu une lettre de notre fournisseur de services d'impression dans laquelle il présentait ses excuses pour toute confusion, toute contrariété ou tout inconfort occasionnés à nos membres.

Votre Association est fière de l'excellence de ses services à la clientèle; l'envoi des cartes d'adhésion n'a pas été conforme à nos attentes. L'Association ne fera plus affaire avec ce fournisseur à l'avenir.

Voici la lettre du fournisseur :

Au nom de toute notre organisation, je vous présente, ainsi qu'à vos membres, nos sincères excuses pour les inconforts occasionnés en raison des problèmes de production survenus avec votre projet de renouvellement d'adhésion.

Notre entreprise est très fière de la qualité des produits et services qu'elle offre à ses clients. Malheureusement, dans ce cas, une partie du travail accompli n'a pas répondu pleinement aux attentes de l'Association nationale des retraités fédéraux ni aux nôtres.

Nous apprécions et valorisons le travail que l'Association nationale des retraités fédéraux nous a accordé. Je peux vous assurer que tous les travaux futurs que nous accomplirons pour l'Association nationale des retraités fédéraux recevront notre plus haut niveau de qualité et d'attention.

Encore une fois, nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort, de toute confusion ou de toute insatisfaction que cette situation a pu vous causer.

Conseil d'administration

Les élections se sont déroulées lors de l'Assemblée annuelle des membres en juin pour deux postes au sein du conseil cette année. Jean-Guy Soulière a été élu par acclamation directeur du district d'Ottawa. Roy Goodall a été réélu dans le district des Prairies et des T.N.-O. et Ted Young a été réélu dans le district de l'Ontario.

Roy Goodall, AS2, IAS.A, directeur de district

Roy a servi pendant 38 ans dans les Forces canadiennes. Il a pris sa retraite quand il était major. Depuis son arrivée au conseil de Calgary et du district en 2005, Roy a occupé les fonctions de directeur, de trésorier, de premier vice-président, de président et de président sortant (actuellement). Roy a joué un rôle important dans la rédaction des règlements administratifs nationaux de l'organisation et dans la direction de l'équipe qui a terminé le processus de constitution des sections. Roy a été élu au conseil en 2014 et réélu pour un mandat de trois ans en 2015.

D.E. Ted Young, directeur de district

Membre depuis sa retraite en 2000, D.E. Ted Young a travaillé dans la fonction publique pendant plus de 37 ans dans le cadre de carrières au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Financement agricole Canada. Ted possède une grande expérience en leadership et en gestion dans le secteur de la finance, des négociations, des contrats, du service à la clientèle, des communications et de la formation auprès du gouvernement et de l'industrie. Il a été élu au conseil en 2014 et réélu pour un mandat de trois ans en 2015.

Jean-Guy Soulière, directeur de district

Jean-Guy est devenu membre de l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) en août 1994 à titre de directeur général après avoir poursuivi une carrière pendant 30 ans dans la fonction publique fédérale. Pendant ses 13 années de service au sein de l'Association, Jean-Guy a supervisé les négociations du Régime de soins de santé de la fonction publique, l'établissement du Régime des services dentaires pour les pensionnés, la création du Congrès des organismes nationaux d'aînés et l'achat de l'édifice actuel de l'Association. Jean-Guy a quitté l'ANRF en 2007, année au cours de laquelle il a été nommé par le gouverneur en conseil au poste de tout premier président du Conseil national des aînés, poste qu'il a occupé pendant la période maximale de deux mandats de trois ans qui s'est terminée en 2013.

Célébrons nos bénévoles

Notre Dîner annuel de reconnaissance des bénévoles, généreusement parrainé par notre partenaire privilégié Johnson Inc. et qui a eu lieu à Ottawa le 27 juin, a été l'occasion de célébrer les contributions de nos bénévoles et de nos sections. Les enveloppes, je vous prie...

Francis Bowkett a reçu le *Prix du leadership* Claude Edwards pour ses contributions extraordinaires à l'Association depuis près de vingt ans.

Leslie Gaudette s'est mérité le *Prix de la collaboration* pour ses efforts inlassables et son travail de défense des intérêts en partenariat avec le Council of Senior Citizens Organization (COSCO) de la Colombie-Britannique.

Roy Goodall a obtenu le *Prix du bénévolat* pour son dévouement envers l'Association et d'autres organismes importants à Calgary.

La section de la Vallée-des-Algonquins a reçu le *Prix du recrutement et de la mobilisation des membres* pour l'élaboration d'une série de présentations sur les questions de santé, de patrimoine et de mode de vie.

La section de Calgary et du district a reçu le *Prix de soutien aux membres* pour son travail en faveur de l'adoption d'une approche fondée sur les faits envers les communications aux membres.

La section de la Mauricie s'est vu décerner le *Prix de l'innovation* pour sa nouvelle publication intitulée *L'Entre Nous*, qui porte sur des sujets allant de la santé et du mode de vie aux réalisations des membres.



Shirley Pierce a reçu une Mention de la part du président Gary Oberg pour le rôle qu'elle a joué dans l'organisation d'une assemblée publique sur le revenu de retraite et la sécurité des soins de santé pour tous les Canadiens.



Jack MacDonald, président sortant, a reçu une Mention de la part du président de l'Association Gary Oberg au nom de la section de Charlottetown.



Ken Davis de la section de Cornwall, ici avec sa femme Vera, a reçu un cadeau en guise d'appréciation pour ses quarante-cinq années de service bénévole dans l'Association.



De gauche à droite : Leslie Gaudette (Prix de la collaboration) de la section de la Vallée-du-Fraser ouest, Francis Bowkett (Prix du leadership Claude Edwards) de la section de York, Roy Goodall (Prix du bénévolat) de la section de Calgary et Gary Oberg (président).



De gauche à droite : Leo Buckley, Michael Stephens, Paul Ballantyne (tous de la section de la Vallée-des-Algonquins), Roger Bergeron (section de la Mauricie), Marlene Lamontagne (section de Calgary et du district) et Gary Oberg (président).

Les mises en candidature aux Prix du bénévolat 2016 débuteront en février 2016. Pour en savoir plus sur le Programme de reconnaissance des bénévoles, y compris les catégories de prix et le processus de mise en candidature, consultez le site www.prixretraitesfederaux.com

ANNONCES DE SECTIONS

CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER (BC01)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 3 déc. 2015, de 11 h 30 à 13 h. Dîner de Noël au restaurant Rancho Catering, 35110 ch. Delair, Abbotsford (C.-B.). Les billets coûtent 5 \$ à l'unité et sont disponibles auprès de Mario Wong, deuxième vice-président, au 604-859-1315.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section du Centre de la vallée du Fraser est à la recherche de bénévoles intéressés à faire partie d'un comité de défense des intérêts en prévision de l'élection fédérale de 2015. En outre, la section est à la recherche d'un membre qui voudrait remplacer notre agent des prestations de santé en son absence (Jerry Stenstrom, 604-850-7310). La section a également besoin de plusieurs bénévoles pour accomplir différentes tâches au sein de ses comités spéciaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Randie Scott, président de section, par téléphone au 778-344-6499 ou par courriel à randiescott@hotmail.com.

OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER (BC04)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Les membres souhaitant recevoir l'infolettre de la section par la poste doivent en informer la section. Pour continuer à recevoir l'infolettre de la section par la poste, communiquez avec nous au 778-789-1940 avant le 4 octobre 2015. Si vous avez changé votre adresse courriel, n'hésitez pas à communiquer avec Bernd à b17182h@shaw.ca pour nous fournir votre adresse de courriel actuelle.

NORD DE L'ÎLE DE VANCOUVER (BC06)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 9 sept. 2015 à 12 h. Dîner-causerie au Best Western Westerly, 1590 avenue Cliffe, Courtenay (C.-B.). RSVP avant le 28 août 2015. Coût : 17 \$ pour les membres et les invités. Le conférencier Kevin Holte de Bouclier famille du Canada parlera de l'art de bien vivre et de bien partir. Pour toute question ou pour confirmer votre présence, veuillez communiquer avec Norma Dean au 250-890-1218 ou à n-ad-2@hotmail.com.

Mercredi, 9 déc. 2015 à 12 h. Dîner-causerie au Best Western Westerly, 1590 avenue Cliffe, Courtenay (C.-B.). Entrée sur présentation d'un billet seulement; vous pourrez vous procurer des billets lors du dîner-causerie du 9 septembre 2015 ou auprès de Bill et Cecile Turnbull au 250-338-1857. Coût : 22 \$ pour les membres et les invités. Le père Noël viendra nous visiter! Pour toute question, communiquez avec Norma Dean au 250-890-1218 ou à n-ad-2@hotmail.com.

SUD DE L'OKANAGAN (BC10)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 3 déc. 2015, de 10 h à 13 h. Dîner de Noël et élection des représentants de la section au Day's Inn & Conference Centre, 152 ch. Riverside, Penticton (C.-B.). Des mets traditionnels et des divertissements du temps des fêtes seront au rendez-vous. Coût : 15 \$ pour les membres.

La date de l'assemblée des membres du mois d'octobre demeure à confirmer en raison de nos activités de défense des intérêts au cours de ce mois. Les renseignements au sujet de l'assemblée vous seront communiqués par téléphone, par courriel ou dans le site Web de la section au fnsasouthokanagan.ca.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section du Sud de l'Okanagan est à la recherche de membres qui voudraient participer aux rencontres avec les candidats pour poser des questions importantes et présenter un compte rendu sommaire de ces rencontres lors des prochains événements de la section. Nous sommes également à la recherche de membres qui acceptent de siéger au conseil d'administration de la section. Le conseil se réunit de 5 à 6 fois par année. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Lynn Jackson au 250-488-9940.

NORD DE L'OKANAGAN (BC11)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 10 sept. 2015 à 10 h et jeudi, 12 nov. 2015 à 10 h, assemblée générale dans la salle d'Elk's Lodge, 3103 30e rue, Vernon.

Dimanche, 13 déc. 2015 à 12 h, fête de Noël dans la salle d'Elk's Lodge, 3103 30e rue, Vernon. Les portes ouvriront à 12 h; le dîner sera servi à 13 h.

KAMLOOPS (BC12)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 9 déc. 2015 à 11 h 30. Fête de Noël au centre communautaire North Shore, 730 avenue Cottonwood, Kamloops (C.-B.). La salle sera ouverte à compter de 11 h 30. Un repas complet, accompagné de vin, sera servi à midi, suivi par des activités de divertissement et un échange de cadeaux. Les cadeaux emballés dans du papier rouge seront destinés aux dames et ceux emballés dans du papier vert, aux messieurs! Billets : 30 \$. Pour confirmer votre présence et acheter vos billets, veuillez envoyer un chèque à l'Association nationale des retraités fédéraux - BC12, C. P. 1397, Kamloops (C.-B.) au plus tard le 2 décembre 2015. Les membres de votre famille et vos amis sont également les bienvenus. Saisissez cette occasion pour faire un don de produits non périssables à la banque alimentaire de Kamloops.

Pour toute question, composez le 250-571-5007. Laissez un message, et nous vous rappellerons dans les 24 heures.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Notre section sollicite des candidatures à titre de bénévole pour plusieurs postes. Nous recherchons notamment un secrétaire, en plus d'avoir besoin de remplaçants pour d'autres rôles. Intéressé? Communiquez avec Kathy McArthur au 778-470-8377.

PRINCE GEORGE (BC15)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 10 sept. 2015, de 10 h 30 à 13 h. Assemblée générale suivie d'un dîner au Spruce Capital Seniors, 3701 ch. Rainbow. RSVP d'ici le 9 septembre auprès de Marg Briault à mabriault@gmail.com. Coût : 7 \$ pour les membres.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Prince George sollicite des candidatures pour remplacer des membres du conseil d'administration en 2016. Si cette fonction vous intéresse ou si vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée à siéger au conseil d'administration de la section, veuillez communiquer avec Lorraine D'Auray par courriel à lormd@shaw.ca. Cette fonction n'exige pas beaucoup de temps. Des connaissances en informatique sur PC sont un atout.

CALGARY ET DISTRICT (AB16)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Vendredi, 25 sept. 2015 à 10 h 30. Assemblée générale extraordinaire à Fort Calgary, 750 9^e avenue S.-E., Calgary (Alb.), dans le but d'examiner et d'adopter une résolution spéciale qui rétablira la charte constitutive sous le nom de section modifié afin de pouvoir fonctionner en tant que section non incorporée de l'Association. L'assemblée sera suivie par une conférence de Colleen Ruest, représentante commerciale aux Laboratoires Jamieson, puis à midi par le dîner trimestriel de l'automne. Coût : 25 \$ pour les membres. RSVP avant le 18 septembre 2015 au 403-265-0773 ou à fnsacal@telus.net.

Vendredi, 20 nov. 2015 à 10 h 30. Assemblée générale extraordinaire à Fort Calgary, 750 9^e avenue S.-E., Calgary (Alb.), afin d'examiner des résolutions spéciales dans le cadre du processus de dissolution de société que la section devra entreprendre. L'assemblée sera suivie à midi par le dîner trimestriel de l'hiver. Coût : 25 \$ pour les membres. RSVP d'ici le 13 novembre 2015 au 403-265-0773 ou à fnsacal@telus.net.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour notre bureau qui est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à midi. Si vous désirez nous aider, communiquez avec nous par téléphone au 403-265-0773, ou par courriel à fsnacial@telus.net.

OUEST DU MANITOBA (MB30)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 6 oct. 2015, de 11 h 30 à 13 h. Assemblée des membres, suivie d’un dîner, au Seniors for Seniors, 311 avenue Park E, Brandon (Man.). Coût : 5 \$ pour les membres et 12 \$ pour les invités. Conférencier à confirmer.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de l’Ouest du Manitoba doit pourvoir plusieurs postes d’administrateur en 2016 et est à la recherche de bénévoles. Si une fonction d’administration vous intéresse, veuillez communiquer avec Edna à l’adresse wells_edna@hotmail.com.

WINNIPEG (MB31)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 17 sept. 2015 à 12 h, à la filiale St James de la Légion royale canadienne, 1755 avenue Portage à Winnipeg (Man.). Dîner à midi, suivi de l’assemblée générale. La conférencière, madame Pam McConnell, présentera TONS (Transportation Options Network for Seniors). Pour s’inscrire, les membres doivent envoyer à fsnawpg@mymts.net un courriel avec « INSCRIPTION DÎNER ANRF » dans la ligne d’objet du message, ou communiquer avec la section par téléphone au 204-989-2061.

Mercredi, 7 oct. 2015. Heure et lieu à déterminer. Réunion de sensibilisation qui se tiendra à Gimli. Les membres habitant cette région selon leur code postal seront informés de l’heure et du lieu de la réunion.

Jeudi, 19 nov. 2015. Heure et lieu à déterminer. Le conférencier présentera la trousse d’information ERIK à utiliser en cas d’urgence. Nous communiquerons avec les membres dès que nous aurons trouvé un local approprié.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de personnes ayant de l’expérience en organisation d’activités sociales comme un tournoi de curling, de sport-boules d’intérieur, de bingo, ou un jeu de chasse au trésor GPS. Si vous désirez nous aider, veuillez communiquer avec Nicky Compton à l’adresse lemcompton@shaw.ca, ou appeler la section au 204-989-2061.

HURONIE (ON35)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 7 oct. 2015 à 10 h 30. Accueil avec café suivi de l’assemblée à 11 h. Assemblée générale annuelle des membres au Centre Sheba Shrine, 147 rue John, Barrie (Ont.). Coût du dîner : 7 \$.

Présence d’un directeur ontarien qui parlera de la campagne Respectez votre promesse.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Huronie sollicite des candidatures de personnes désirant prendre la relève des membres actuels du conseil d’administration, dont le président et trois administrateurs. Pour plus d’information, communiquez avec Lynne Ellis au 705-792-0110. L’élection aura lieu lors de l’assemblée générale annuelle du 7 octobre 2015.

BLUEWATER (ON 36)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 16 sept. 2015 à 12 h. Assemblée à la Légion royale canadienne de Goderich (Ont.). Conférencier à déterminer. Coût : 5 \$ pour les membres.

Mercredi, 21 oct. 2015 à 12 h. Assemblée générale à l’hôtel Oakwood Inn Resort à Grand Bend (Ont.). Conférencier : Ted Young, directeur national, Ontario. Les frais de participation sont à déterminer.

Mercredi, 18 nov. 2015 à 12 h. Rencontre annuelle du temps des fêtes au Sarnia Naval Club à Sarnia (Ont.). Apportez des aliments en conserve pour soutenir l’organisme Inn of Good Shepherd. Coût : 5 \$.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Bluewater est à la recherche de bénévoles disposés à suivre à titre d’observateurs les membres actuels du conseil d’administration. L’investissement de temps requis sera minimal, mais essentiel. Si vous désirez nous aider dans ce rôle, veuillez envoyer un courriel à l’adresse gloriacayea@gmail.com.

KINGSTON (ON38)

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Kingston et district est à la recherche de bénévoles à Brockville, Kingston et Westport pour répondre au téléphone. Si vous désirez nous aider, communiquez avec Marilyn Quick au 613-634-1652 ou, sans frais, au 1-866-729-3762. Compte tenu du fait que nous tenons cinq événements par année, nous vous demandons seulement quelques heures de votre temps.

KITCHENER-WATERLOO (ON39)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 15 sept. 2015, BBQ à Conestoga Place, 110 ch. Manitou, Kitchener (Ont.). Apéro de 3 h 30 à 4 h 30, souper à 17 h. Coût : 10 \$ par personne. La date limite pour le paiement et la confirmation de présence est le jeudi 10 septembre à 12 h. Communiquez avec nous par téléphone au 519-742-9031, ou par courriel à fsna39@gmail.com.

Mardi, 20 oct. 2015 à 10 h. Assemblée semestrielle à Conestoga Place, 110 ch. Manitou, Kitchener (Ont.). Coût du dîner : 8 \$ pour les membres, 10 \$ pour les non-membres. RVSP avant le jeudi 15 octobre au 519-742-9031 ou à fsna39@gmail.com.

Mardi, 1er déc. 2015, activité sociale de Noël à Conestoga Place, 110 ch. Manitou, Kitchener (Ont.). Inscription à 11 h 30 et dîner de style buffet avec dinde traditionnelle, à 12 h 15. Coût : 10 \$ pour les membres, 20 \$ pour les non-membres. RVSP avant le jeudi 26 novembre au 519-742-9031, ou par courriel à fsna39@gmail.com.

LONDON (ON 40)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 22 sept. 2015 à 11 h. Assemblée générale au Lamplighter Inn. Billets : 15 \$ pour les membres, 20 \$ pour les invités. Veuillez prendre note que la date butoir pour l’achat ou la réservation de billets est le lundi 14 septembre à 17 h. Aucun remboursement en cas d’absence.

Mardi, 13 oct. 2015 à 13 h. Assemblée générale des membres à la filiale no 317 (Victory) de la Légion royale canadienne, 311 avenue Oakland, London (Ont.). Des rafraîchissements et des collations seront servis sur place.

Mardi, 9 déc. 2015 à 11 h. Dîner de Noël au Lamplighter Inn. Billets : 14 \$ pour les membres, 20 \$ pour les invités. Veuillez prendre note que la date butoir pour l’achat ou la réservation de billets est le lundi 30 novembre à 17 h. Aucun remboursement en cas d’absence. Nous encourageons nos membres à apporter des aliments non périssables pour en faire don à l’organisme East London United Church Outreach.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de London est entièrement gérée par des bénévoles. Elle est à la recherche de personnes intéressées à contribuer au fonctionnement de la section. Comme les activités sont suspendues durant les mois de l’hiver et de l’été, l’investissement en temps est limité. Si vous désirez nous aider, veuillez communiquer avec monsieur Gerry Filek au 519-439-3762.

PÉNINSULE DU NIAGARA (ON41)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 16 sept. 2015, de 11 h à 13 h 30, dîner-causerie au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St Catharines (Ont.). Conférence sur les voyages de Collette Vacations. Coût : 16 \$ pour les membres, 19 \$ pour les invités. Pour réserver votre place, RSVP à Minda Reyes au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Mercredi, 31 oct. 2015, de 11 h à 13 h 30, dîner-causerie au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St Catharines (Ont.). Le conférencier parlera de services de déménagement. Coût : 17 \$ pour les membres, 19 \$ pour les invités. Pour réserver votre place, RSVP à Minda Reyes au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Mercredi, 18 nov. 2015, de 11 h à 13 h 30, dîner-causerie au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St

Catharines (Ont.). Conférence sur la résidence Hospice Niagara. Coût : 17 \$ pour les membres, 19 \$ pour les invités. Pour réserver votre place, RSVP à Minda Reyes au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Mercredi, 16 déc. 2015, de 11 h à 13 h 30, dîner de Noël au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St Catharines (Ont.). Accompagnement musical par Vintage Blend. Coût : 19 \$ par personne. Pour réserver votre place, RSVP à Minda Reyes au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

OSHAWA ET DISTRICT (ON42)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 20 oct. 2015 à 11 h 30. Assemblée générale au Moose Lodge, 731 ch. Wilson S., Oshawa (Ont.). Dîner (au coût de 6 \$) suivi de l’assemblée à 13 h.

Mardi, 8 déc. 2015 à 11 h 30. Dîner de Noël. Lieu et coût à déterminer.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section d’Oshawa et District a urgemment besoin de personnes prêtes à répondre au téléphone. Plusieurs bénévoles responsables de la prise d’appels ont démissionné en raison de problèmes de santé ou souhaitent se retirer après de nombreuses années de service. Si ce rôle vous intéresse, veuillez communiquer avec Jim Arnold au 905-721-1729.

PETERBOROUGH ET RÉGION (ON44)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 21 oct. 2015 à 12 h (accueil à 11 h). Assemblée générale à la Légion royale canadienne, 1550, rue Lansdowne, Peterborough. Entrée gratuite. Comme nous aimerions connaître le nombre de participants, veuillez confirmer votre présence auprès de Lois Gehan au 905-372-6449 ou à lgehan@cogeco.ca, ou auprès de Shirley Morgan au 705-745-3198 ou à jsmorgan@hotmail.com.

Mercredi, 25 nov. 2015 à 11 h. Réception de Noël à la Légion royale canadienne, 1550, rue Lansdowne, Peterborough. Entrée gratuite. Accueil à 11 h. Spectacle musical et piste de danse. RSVP auprès de Lois Gehan au 905-372-6449 ou à lgehan@cogeco.ca, ou auprès de Shirley Morgan au 705-745-3198 ou à jsmorgan@hotmail.com.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Peterborough et région recherche des candidatures pour son conseil d’administration en raison de l’âge avancé de plusieurs membres. Pour plus d’information, veuillez communiquer avec Lois Gehan au 905-372-6449 ou à lgehan@cogeco.ca, ou avec Geoff Arnold à gl.arnold@yahoo.ca afin d’obtenir de plus amples renseignements. Comme il y a environ six réunions par année, ce poste exigera peu de votre temps.

QUINTE (ON45)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 3 déc. 2015 à 16 h 30. Activité annuelle du temps des fêtes au Centre Banquet, 1 rue Alhambra, Belleville (Ont.). Accueil et apéro, suivi d’un souper à 17 h 30. Bingo « Partage de la richesse », prix de présence et divertissement. RSVP d’ici le lundi 23 novembre au 613-968-7212 ou à fsnaon45@gmail.com.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Quinte sollicite des candidatures de bénévoles pour son équipe de direction, notamment pour des fonctions de vice-président et de directeur. Nous sommes également à la recherche de bénévoles qui voudraient répondre au téléphone. Si vous désirez nous aider, communiquez avec Pat Russell par téléphone au 613-968-7212, ou par courriel à fsnaon45@gmail.com.

QUINTRENT (ON46)

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Quintrent est à la recherche d’un directeur pour son équipe de communication téléphonique. Si cela vous intéresse, téléphonez au bureau ou rendez-vous à l’assemblée. Le poste en question consiste à téléphoner aux membres pour leur rappeler les événements de la section et à participer aux réunions mensuelles.

HURON-NORD (ON56)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 30 sept. 2015 à 12 h 15. Assemblée générale des membres à la filiale no 76 de la Légion royale canadienne à Sudbury (Ont.) (1533 rue Weller; utilisez votre GPS ou imprimez une carte Google). Soupe et sandwichs offerts par la section. Début de l’assemblée à 1 h 15. L’ordre du jour comprend une conférence et des renseignements à l’intention des membres, notamment sur les changements récents. RSVP avant le 18 septembre auprès de Betty au 705-848-6703 ou à janine.blais@gmail.com.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

À l’heure actuelle, il n’y a pas de postes de directeur vacants au sein de la section, mais certains directeurs sont prêts à se retirer pour faire place à de nouveaux participants. Les activités de la section ne sont pas trop nombreuses; si ce type de poste vous intéresse, vous aurez amplement le temps pour obtenir une formation et du mentorat. Communiquez par courriel avec Jeannine Blais à janine.blais@gmail.com ou avec Betty Boreham à bettyv34@eastlink.ca.

OUTAOUAI (QC60)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Vendredi, 18 déc. Venez célébrer le 25ième anniversaire de la section. Tous les détails sur l’événement seront affichés sur notre site Internet cet automne et dans l’infolettre hebdomadaire.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la défense des intérêts en vue de la campagne électorale fédérale 2015. Par la suite, nous aurons besoin de bénévoles pour la préparation d’ateliers tels que sur les soins de santé et le régime fiscal québécois pour les retraités. Pour vous inscrire comme bénévole, faites-nous parvenir vos coordonnées par courriel à : admin@anrf-fsnaoutaouais.qc.ca

FREDERICTON ET DISTRICT (NB62)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Cartes de membre : nous demandons aux membres de la section 62 qui n’ont pas reçu leur carte pour l’année 2015 de communiquer avec Wayne Gunter, directeur, Adhésion, au 506-472-3534 ou à wayne.gunter@ymail.com.

SAINT JOHN (NB65)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 15 oct. 2015 à 17 h. Souper annuel d’automne à l’église Saint-Marc, 171 ch. Pettingill, Quispamsis (N.-B.). Au menu : des côtes de bœuf! Coût : 15 \$. Veuillez libeller votre chèque à l’ordre de l’Association nationale des retraités fédéraux, puis l’envoyer au plus tard le 7 octobre à l’adresse : C. P. 935, Saint John (N.-B.) E2L 4E3. Prenez note que nous ne vendrons pas de billets sur place. Nous demandons aux membres d’arriver avant 16 h, car nous commencerons alors notre réunion de travail. Le souper sera servi à 17 h, suivi d’une conférence (conférencier à déterminer). Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martha Peters au 648-9535 ou à FSNA65@gmail.com.

SOUTH SHORE (NS71)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 22 oct. 2015 à 11 h 30. Accueil et assemblée à 12 h, suivis d’un dîner de dinde rôti avec un dessert. Coût : 10 \$ par personne. Réservation d’ici le 14 octobre. Les coupons de dîner ne seront pas vendus sur place. Envoyez votre chèque à : Association nationale des retraités fédéraux, 450 rue Lahave, case 17, bureau 214, Bridgewater (N.-É.) B4V 4A3. Personne-ressource : Joanne Meisner, 530-2483. Si une personne a besoin de transport, veuillez téléphoner à un membre du CA.

COLCHESTER EAST HANTS (NS72)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Dimanche, 18 oct. 2015, de 14 h à 16 h. Assemblée des membres à la caserne de pompiers, 165 rue Victoria à Truro (N.-É.). Présentation PowerPoint sur les modifications récentes aux règlements administratifs. Un conférencier sera présent et le repas servi à table sera gratuit pour tous. Prix de présence.

QUEST DE LA VALLÉE DE L'ANNAPOLIS (NS75)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 7 octobre 2015 à 11 h 30. Assemblée générale annuelle, suivie d'un dîner, à la Légion de Clementsport, 2008 Route 1, Clementsport (N.-É.). Coût : 10 \$ pour les membres, et 13 \$ pour les invités. Conférencier à déterminer. RSVP d'ici le 19 septembre à nafr75@gmail.com ou en appelant Carolyn ou Bill au 902-765-8590.

CUMBERLAND (NS 78)

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section lance un appel de candidatures dans le cadre de son prix du mérite Cumberland, institué pour reconnaître et honorer les membres de la section qui lui ont fourni des services exceptionnels. Nous vous invitons à communiquer avec Gordon Helm, président du comité d'attribution du prix du mérite CUMBERLAND, au 902-661-7502.

La section demande des candidatures pour un poste d'administrateur de la section.

La candidature des administrateurs actuellement en poste peut être présentée, mais un grand nombre d'entre nous vieillissent et votre section a besoin de nouveaux membres plus jeunes pour son conseil d'administration. Communiquez avec Gerard Cormier, président, au 902-254-2277, ou avec n'importe quel membre du CA.

NOVA NORD (NS 80)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 22 oct. 2015 à 14 h. Assemblée générale à la filiale de New Glasgow de la Légion royale canadienne. Conférence sur la maladie d'Alzheimer. Un dîner sera servi après la réunion de travail. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec M. Thompson au 902-485-5119.

APPELS DE CANDIDATURES ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de Nova Nord sollicite des candidatures de bénévoles intéressés à assumer l'une des fonctions suivantes : deuxième vice-président, trésorier, agent des prestations de santé. Nous sommes en cours de créer des adresses de courriel de section que pourront utiliser nos membres, le président et le Bureau national. Communiquez avec John Peitzsche à japeitzsche@gmail.com.

CENTRE DE TERRE-NEUVE (NF 86)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 21 oct. 2015 à 11 h. Réunion-dîner au foyer de l'église Saint-Martin à Gander (T.-N.-L.). Tous les membres sont encouragés à y participer. Personne-ressource : Des Dillon, 256-2262 ou djdillon@nf.sympatico.ca.

AVALON-BURIN (NF 87)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 16 sept. 2015, de 14 h à 16 h. Assemblée générale à la Légion royale canadienne, ch. Blackmarsh, St. John's (N.-T.-L.). Communiquez avec Walter Combden au 709-834-3648 ou à wcombden@nl.rogers.com.

Vendredi, 25 sept. 2015 à 18 h 30. Souper BBQ annuel et soirée dansante à Elks Club, ch. Carpasian, St. John's (N.-T.-L.). Communiquez avec Kevin Stacey au 709-753-1557 ou à kevinstacey@hotmail.com.

Mercredi, 14 oct. 2015, de 11 h à 14 h. Assemblée générale dans la salle paroissiale de l'Église anglicane, rue Bond, Carbonear (N.-T.-L.). Dîner inclus. Communiquez avec Joyce Owers au 709-596-4600 ou à Joyceowers@nf.sympatico.ca.

Mercredi, 18 nov. 2015, de 14 h à 16 h. Assemblée générale à la Légion royale canadienne, ch. Blackmarsh, St. John's (N.-T.-L.). Communiquez avec Walter Combden au 709-834-3648 ou à wcombden@nl.rogers.com.

Vendredi, 27 nov. 2015 à 19 h. Souper de Noël et soirée dansante à la Légion royale canadienne, ch. Blackmarsh, St. John's (N.-T.-L.). Communiquez avec Kevin Stacey au 709-753-1557 ou à kevinstacey@hotmail.com.

AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 82 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

George Bell
Ovide (Ollie) Deurbrouck
Sybil O'Neil
W. (Bill) Parsons
Garry Shurvell
Evan Smith

Winnipeg (MB31)

Yvonne Barbour
Joseph Benjamin
A. Bouwman
Gerald Ralph Cooper
Benny Crooks
C. John Dempster
James Dudzinski
Patricia M Dyck
Sandra Jaman
Joy Johnstone
Robert F Knickle
J. Leblanc

James Mackay

B. Martin
E. McCorrister
Ron McKenzie
A. Mirza
Constance Olenick

Lary Penner
Robert Randell
Donald Smart
Byron Snead
Sue Speliers
Richard Thomson
Fred Van Alstyne
C. Vande Velde
Madeline Waddell
Mona Watson
Robert Wood

ONTARIO

Kingston (ON38)

James R. (Jim Jr) Aldridge
Florence Eileen Algate
Raymond (Ray/Razor) Amell
Shirley « Sue » (née Hunter) Auty
Mickey (Darlene) Baker
Rose Marie Beeler
Thomas James (Jim) Bimson
Jean Maurice Bonnard
Philbert E. Cadeau

George Adrian Campbell
John R. Dagg
Cyril Eric Flavell,
James Douglas
« Jim » Grace
Trevor Grant
Mary Margaret Hager
Robert Roy Hubley
H. R. Landry
Rosetta « Rose »
Alice Luker
Murray A. Jack
Gordon Marshall
« Pete » Johnston
Barbara Lake
Henry Robert Landry
Roderick MacLean
Margaret (nee Briceland)
Mackenzie
Sally Delma Miller
John E. Neelin
Clare Alexander Parker
Lenard Henry Parsons
Robert Ringma
Henry Carl Ritter
Mabel Sexsmith
Malcolm Stopani-Thomson

David E. Street
Margaret Summers
Milford Allan
« Bing » Taylor
George W. Topping
Ellen Joanne Turnbull
William « Wink » Wilson

Oshawa (ON42)

Ardis Moore

Ottawa (ON43)

Stella Ohan

Quintrent (ON46)

Megan Collims
Albert Koshul
Roland Roch

QUÉBEC

Mauricie (QC61)

Bertrand Désaulniers
(époux de Madeleine
Trudel Désaulniers)
Roger Dubuc
Yvette Jauron

NOUVEAU-BRUNSWICK

Sud-est du Nouveau-Brunswick (NB64)

Roy Close
Fraser Ervin
Ralph Patterson
Paul Pitre
Hermance Reid
Corrine Thibodeau
Marjorie Wallace
Frederick (Bob)
Joseph White

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Centre de Terre-Neuve (NL86)

Lew Dawe
Arnold Pohl
Harold C. White

Festival d'automne Chartwell

CÉLÉBRER L'AUTOMNE AVEC NOUS!

Depuis qu'ils ont emménagé chez Chartwell, Rita et Jean-Louis ne manquent pas d'occasions de tisser de nouvelles amitiés tout en participant à de multiples activités. C'est maintenant votre tour de nous rencontrer sous l'ambiance automnale.

Informez-vous de l'offre exclusive aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour trouver la résidence Chartwell près de chez vous :
CHARTWELL.COM | 1 844 478-6473



Laissez-nous faire partie de votre histoire.

**PORTES
OUVERTES**
**Dimanche,
20 septembre
13 h à 16 h**



Assurance voyage MEDOC^{MD}

Une assurance voyage sans tracas que vous souscrivez une fois par an. Imaginez ce que vous pouvez faire!

Saisissez toutes les occasions qui s'offrent à vous

en accédant à l'assurance voyage MEDOC^{MD} grâce à Johnson Inc. Plus de 70 000 membres d'une association professionnelle profitent déjà des garanties suivantes :

- > Garantie pour un nombre illimité de voyages (jusqu'à 40 jours chacun) avec la possibilité de bénéficier d'une couverture prolongée pour des voyages plus longs
- > Garantie d'annulation, d'interruption ou de report du voyage pouvant aller jusqu'à 12 000 \$
- > Garantie sans égard à l'âge, à l'état de santé ou aux affections médicales antérieures*

Explorez tout ce que la vie vous offre en sachant que vous pouvez compter sur la garantie de l'assurance voyage MEDOC^{MD}.

TARIFS EXCLUSIFS

POUR LES MEMBRES
D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

JOHNSON 

ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou
une soumission sans frais et sans obligation de votre part,
rendez-vous au www.johnson.ca/retraitesfederaux ou

composez le
1-855-733-6815

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en assurance. Les assurances MEDOC^{MD} sont souscrites par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et gérées par Johnson. Johnson et la RSA sont des sociétés de propriété commune. L'assistance voyage est fournie par Global Excel Management Inc. * Une clause de stabilité de l'état de santé pendant 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures pour l'option Santé Standard du Régime complémentaire; d'autres restrictions peuvent également s'appliquer. Les modalités, conditions, limites et exclusions qui s'appliquent à la garantie décrite sont définies dans la police. Le libellé du contrat d'assurance prévaudra.